

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

26° : ALGER

31° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 8 Octobre 2013 - 3 Dhoul al-Hijja 1434 - N° 397 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

LE MINISTRE DES AE, M. LAMAMRA, RASSURE :

## Les otages algériens enlevés à Gao sont en vie

Les otages algériens enlevés à Gao au nord du Mali sont «en vie», a déclaré lundi à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

«Les diplomates algériens sont en vie, ce sont les informations de ces

derniers jours», a assuré M. Lamamra. «Nous ne voulons pas entrer dans les détails, mais l'Etat algérien restera mobilisé pour leur libération», a-t-il affirmé lors d'une conférence-débat organisée au siège

du ministère à l'occasion de la célébration de la Journée de la diplomatie algérienne. Le ministre des Affaires étrangères a fait part de son «souhait» pour que ces otages «retrouvent leurs familles respectives,

le plus tôt possible». Le consul algérien et six éléments de la représentation consulaire algérienne ont été enlevés en avril 2012 à Gao par un groupe terroriste puis conduits vers une destination inconnue.

M. BEKKARA DJAMEL, P-DG DE L'ENIE, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

# Sidi Bel-Abbès future Silicon Valley de l'électronique ?

Said Abjaoui

Il y était une fois, une Algérie qui entretenait pour son avenir économique une haute ambition, une industrialisation à hauteur de sa taille, une Algérie qui voyait grand, qui voyait loin. Les dirigeants des années 70, les bâtisseurs du pays, voulaient des entreprises performantes sur le plan des réalisations, et également performantes sur le plan social. C'était l'époque du volontarisme industriel, des visions d'intégration verticale au sein des grandes entreprises, d'une vision du développement, des usines clés en mains, puis des usines produits en mains. Cela marchait bien car de visu, des usines sortaient de terre. L'Algérie, disait-on, ne connaîtrait jamais une situation de faillite de ses entreprises. Puis, ce fut la casse des entreprises grandioses.

Pages 6-7



IL A ÉTÉ ARRÊTÉ HIER PAR LA GENDARMERIE NATIONALE  
**L'auteur présumé**  
de l'enlèvement et  
l'assassinat de la jeune  
Chaïma devant la justice



Page 24

CODE PÉNAL  
**Nouvelles mesures**  
pour protéger  
l'enfant contre  
les différents crimes

Page 9

ALGÉRIE POSTE  
La direction rassure  
ses travailleurs  
quant à l'application  
de la nouvelle grille  
des salaires

Page 5

SCIENCE et VIE  
**GRIPPE**  
Une nouvelle molécule pour ne plus succomber au virus

Pages 12-13

HISTOIRE

**CHADLI BENDJEDID**  
l'homme qui voua sa vie au service de l'Algérie



Page 14

FOOTBALL  
MONDIAL-2014  
Burkina Faso-Algérie  
**Les Verts**  
à pied d'œuvre depuis dimanche

Page 21

ANP  
**Coup de filet aux frontières**

Arrestation de 20 contrebandiers dont cinq étrangers à la frontière algéro-malienne

Page 11



## MÉTÉO

### Régions Nord : 26° à Alger

- Temps passagèrement nuageux sur le Centre et Est avec localement quelques pluies.
- Prédominance du soleil en cours de journée vers les régions Ouest.
- Les températures maximales varieront en général de 23° à 28° d'Est en Ouest.
- Les vents seront faibles à modérés.

### Régions Sud : 31° à Tamanrasset

- Temps ensoleillé en cours de journée.
- Les températures maximales varieront de 34°C à 39°C avec localement des pics de 41°C vers le Sahara central et l'extrême sud.
- Les vents seront faibles.

		max	26°	min	18°
Alger	max	26°	min	18°	
Oran	max	29°	min	18°	
Annaba	max	26°	min	16°	
Béjaïa	max	26°	min	16°	
Tamanrasset	max	31°	min	18°	

## Lancement des travaux de la mosquée pôle de Béchar

Les travaux de réalisation, sur une assiette foncière de quatre (4) hectares, d'une mosquée pôle de Béchar ont été lancés hier par le wali. Ce projet à caractère culturel, culturel et scientifique a bénéficié d'une enveloppe préliminaire de plus de 100 millions DA destinée à la concréétisation des travaux de gros œuvre, ont indiqué des responsables du secteur du logement et des équipements publics. Outre un institut religieux et scientifique, cette mosquée qui comprendra une salle de prière pour hommes de 4.548 m<sup>2</sup> et une autre de 1.782 m<sup>2</sup> dédiée aux femmes sera dotée d'autres services et structures sociales et commerciales, notamment une librairie, ont signalé des responsables locaux.

## INTEMPIERIES Accidents, inondations et ruptures de courant à Biskra



Les intempéries et les fortes pluies enregistrées dans la wilaya de Biskra ont été à l'origine, hier, de deux accidents de la circulation ainsi que d'inondations en zones urbaines et des ruptures du courant électrique, ont indiqué à l'APS les services de la Protection civile.

Selon cette même source, une collision s'est produite en raison du mauvais temps entre un autobus et une voiture légère, sur la RN3, au lieu-dit Cokkka, occasionnant des blessures à deux personnes. Sur le même axe, près de Sidi Ghozal, un poids lourd a dérapé et s'est renversé en raison de la crue de l'oued Zomr.

Les services de la Protection civile ont également fait part de douze (12) interventions pour évacuer les eaux qui ont inondé plusieurs quartiers de la ville de Biskra, où la toiture d'une habitation s'est effondrée sans faire de victimes, ainsi que plusieurs habitations à Biskra, Ourlal et Tolga. La pluie et les rafales de vent ont également provoqué la rupture, pendant plusieurs heures, de la fourniture de courant électrique dans la partie du chef-lieu de wilaya située dans le voisinage du jardin du 5-Juillet, a encore fait savoir la même source.

## No comment



## Le Nobel de Médecine à un duo d'Américains et à un Allemand

Le prix Nobel de Médecine 2013 a été décerné hier aux Américains James Rothman et Randy Schekman et à l'Allemand Thomas Südhof, a annoncé le jury. Le trio a été récompensé pour ses découvertes sur le système de transport à l'intérieur de la cellule, pour que «les molécules soient transportées à la bonne place dans la cellule au bon moment», selon le comité Nobel. Rothman, Schekman et Südhof ont établi le mécanisme sophistiqué qui permet le transport et la libération des molécules dans les cellules», a relevé le jury.

James Rothman est professeur de biologie cellulaire et de chimie. Randy Schekman enseigne la biologie et Thomas Südhof la médecine. Ils ont mené leur travaux indépendamment les uns des autres. Le trio succède



au médecin et chercheur japonais Shinya Yamanaka et au biologiste britannique John Gurdon, lauréats 2012.

## CE MATIN À 10H AU SIÈGE DE L'UGCAA Conférence de presse de M. Belout Hocine



Le président de la commission nationale de la pêche, M. Belout Hocine, animera ce matin à 10h au siège de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (40/42 rue Larbi Ben M'hidi, Alger) une conférence de presse pour dresser un état des lieux du secteur.

## CHLEF Les poids lourds interdits d'accès sur le pont de Oued Allala à Ténès

Les poids lourds et autres engins de gros tonnage ont été interdits d'accès au pont de Oued Allala, à l'est de la ville de Ténès, après l'effondrement dans la matinée du lundi d'une partie des accotements de cet ouvrage, a-t-on constaté.

Selon les services de police déployés sur les lieux, hormis les véhicules légers, «aucun camion poids lourd n'est autorisé à emprunter cet ouvrage en raison des risques d'effondrement qu'il pourrait entraîner».

Datant de l'époque coloniale, cet ouvrage qui constitue l'unique voie d'accès à la partie est de Ténès et au port de commerce de la même ville, avait fait l'objet de travaux de confortement après les inondations de 2001.

Un éventuel effondrement de ce pont, situé sur la RN 11, risque de provoquer la paralysie du port et priver des centaines de lycéens, fonctionnaires, travailleurs et autres citoyens de rejoindre leurs établissements ou leurs lieux de travail, car étant l'unique voie menant vers la ville.

Des centaines de camions poids lourds empruntent quotidiennement cet ouvrage d'art d'une longueur de près de 100 mètres.

## KYSTE HYDATIQUE Le ministère de la Santé appelle au respect des règles d'hygiène

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a invité hier tous les citoyens qui accomplissent le rituel du sacrifice au respect de certaines précautions pour éviter tout risque de contamination au kyste hydatique. «Le kyste hydatique sévit dans notre pays à l'état endémique et constitue un problème de santé publique. En effet, cette maladie qui est asymptomatique à son début n'est le plus souvent diagnostiquée qu'au stade de complication (apparition de kyste dans les organes) et nécessite alors une intervention chirurgicale souvent lourde et complexe», a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué.

Selon la même source, lors de l'Aïd el Adha, la cérémonie du sacrifice du mouton réunit tous les facteurs propices à la diffusion de cette maladie. Le ministère a appelé ainsi les citoyens à prendre toutes les dispositions pour faire contrôler le mouton sacrifié par le vétérinaire, ajoutant que «si le contrôle n'est pas possible, il est nécessaire d'examiner avec précaution les abats du mouton à la recherche des kystes ou vésicules parasités (boules d'eau)». Il a recommandé également de «bouillir ou brûler» les abats du mouton parasités, d'enterrer les abats du mouton parasités profondément sous terre (50cm) de façon à ce que les chiens errants ne les déterrent pas et de ne jamais abandonner les abats du mouton parasité dans la nature. Il a déconseillé, par ailleurs, de donner les abats du mouton parasité à des chiens (votre chien ou celui du voisin) car ils constituent le réservoir du parasite, ou de jeter les abats du mouton parasité avec les ordures ménagères (ce qui constitue de la nourriture pour les chiens errants), précisant qu'il fallait observer les conditions d'hygiène, à savoir se laver les mains avant les repas, ou après avoir caressé un chien.

## PARLEMENT

# L'Algérie a réalisé «un bond qualitatif» au plan du travail parlementaire

**Le ministre des Relations avec le Parlement Mahmoud Khedri a affirmé lundi à Alger que l'Algérie avait réalisé un «bond qualitatif» au plan du travail parlementaire et de l'exercice démocratique.**

«L'expérience de l'Algérie en matière de travail parlementaire et d'exercice démocratique (...) mérite d'être mise en exergue, le pays ayant réalisé un bond qualitatif dans les efforts visant l'établissement d'un Etat de droit et d'institutions de promotion des droits et des libertés conformément aux exigences de la bonne gouvernance», a précisé M. Khedri lors de la journée d'étude ayant pour thème «législations et réformes». La bonne gouvernance requiert, selon le mi-

nistre, la mise en place de cadres juridiques de qualité qui garantissent une gestion rationnelle des affaires de la Nation, la protection de ses intérêts et la réalisation d'un développement durable». M. Khedri a affirmé, à cette occasion, que «le système constitutionnel» en Algérie confère aux députés et au gouvernement le droit d'initier des lois (20 députés). «Selon les conditions et dispositions stipulées dans la Constitution, dans la loi organique organisant les relations fonctionnelles entre le gouvernement et le parlement et dans le règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN),

La loi «confère aux députés et au gouvernement le droit d'amender les lois», a-t-il ajouté, que ce soit au niveau des commissions permanentes ou



lors des séances plénières, dans le respect des mesures et dispositions légales. M. Khedri a relevé que la plupart des propositions de lois émanent du gouvernement et non du parlement, imputant cela à des considérations diverses liées notamment aux engagements du gouvernement d'exécuter le programme présidentiel et de le concrétiser à travers des textes de loi ainsi qu'aux «expertises et données nécessaires

et aux agents publics dont il dispose». Cela ne signifie pas, a-t-il dit, que «les députés sont incapables d'élaborer des textes de lois de même qualité», soulignant que les deux chambres du parlement comptent en leur sein des compétences et des cadres «qualifiés et expérimentés aptes à assumer pleinement la mission législative dans les meilleures conditions». M. Khedri a appelé à prendre en charge la mission législative par l'élaboration de programmes de qualification des ressources humaines et d'amélioration de leur niveau de façon continue en collaboration avec les universités et les établissements de formation supérieure afin d'être en conformité avec les évolutions dans le monde et répondre aux attentes des citoyens.

## DÉVELOPPEMENT LOCAL

# Le grand souci du gouvernement Sellal

**Boualem Branki**



Développement local, habitat, santé, AEP et lutte contre le chômage sont les grandes lignes directrices que développe actuellement le gouvernement qui veut clôturer pratiquement en beauté le programme quinquennal du Président Bouteflika. A chacune de ses sorties sur le terrain, M. Abdelfatah Sellal se fait un devoir de discuter et consulter la société civile, une manière toute démocratique et issue de notre tradition de la «Djemaâ» sur tous les sujets qui concernent le développement. A Tébessa, dernière de ses sorties dans les wilayas, il n'a pas dérogé à son habitude d'annoncer les grands événements, notamment la prochaine tripartite qui devrait rassembler le gouvernement jeudi avec les représentants du patronat et la Centrale syndicale. Une rencontre qui devrait, quant à elle, marquer les nouveaux territoires à conquérir sur le front de l'amélioration de l'environnement de l'entreprise, l'emploi, les investissements et la relance de la croissance. Jeudi prochain, M. Sellal devrait renouveler au patronat son pacte de croissance, car à Tébessa il a été direct et franc: en soulignant que le taux de chômage chez les jeunes uni-

versitaires oscillait entre 25 et 26 %, il a affirmé que l'économie nationale «n'a pas encore atteint le stade de développement lui permettant d'employer toutes les compétences universitaires». L'Algérie, qui recèle un important potentiel humain et financier, ne saurait compter indéfiniment sur les seuls revenus des hydrocarbures», affirmant même qu'il y va de son indépendance». Et il avance dès lors sa stratégie, et ses

attentes sur la prochaine tripartite. «Elle devrait aboutir à une charte englobant les grandes orientations à même de consacrer le développement économique et de consolider les investissements en Algérie». «Le plus important est d'aboutir à cette charte en toute objectivité pour consacrer un développement qui profitera au pays», a-t-il souligné. La barre comme on le constate a été placée très haut pour justement sensibiliser les patrons de PME privés et publics à fournir plus d'efforts pour sortir l'économie nationale du Ghetto et pour qu'elle devienne de nouveau une économie qui crée de l'emploi, de la valeur ajoutée et, surtout, de la croissance. En somme, une économie libérée qui mette le pays à l'abri des contingences internationales, notamment des crises financières cycliques et qui protège le pays de ces menaces.

## DJELFA

# Une caravane médicale de solidarité dans plusieurs localités rurales

Une caravane médicale de solidarité, organisée à l'initiative de l'association des praticiens de la santé de la wilaya de Djelfa, est actuellement en tournée à travers de nombreuses localités rurales de la région, où elle prodigue, à titre gracieux, des soins médicaux aux citoyens, a-t-on appris lundi auprès du président de l'association. Lancée en juillet dernier, l'opération, dont les animateurs sont épaulés par des médecins bénévoles, entend «cibler le maximum de localités reculées du territoire de la wilaya, dont les populations se voient, également, offrir des médicaments», a indiqué à l'APS M. Toufik Ali. «A ce jour, nous avons déjà sillonné les localités de Sed Errahal, Deldoul, Hed Shari, Amoura

et Oum Laâdham», a-t-il ajouté, assurant que la «caravane a reçu tout le soutien nécessaire à son travail, de la part des autorités et des associations locales de chaque localité où elle a fait une halte». La caravane, composée de médecins généralistes, spécialistes et paramédicaux, est accompagnée, dans son périple, par l'association des arts dramatiques Nibras, dont la troupe théâtrale a tenu à contribuer, dans cette action caritative, par l'animation de nombreux spectacles et pièces théâtrales pour enfants, à thèmes éducatifs, liés notamment aux domaines de la santé et de la prévention de l'envenimation scorpienne et des Maladies à transmission hydrique (MTI).

## BOUMERDÈS 4 400 logements publics locatifs à attribuer à fin 2013

Plus de 4 400 logements publics locatifs (LPL) seront attribués dans la wilaya de Bounmerdès d'ici à fin 2013, a indiqué lundi le wali. «Les commissions de daïra chargées de l'attribution de ces logements sont actuellement à pied d'œuvre en vue de parachever leur tâche, afin de rendre publiques les listes des bénéficiaires», a précisé M. Kamel Abbas, dans une déclaration en marge de l'inauguration d'un Salon sur l'habitat, organisé à l'occasion de la Journée arabe du logement. Les logements à attribuer sont implantés dans 21 localités de la wilaya dont Bounmerdès, Khemiss El Khechna, Bordj Ménaïel, Boudouanou et Dellys, a fait savoir le wali, signalant le parachevement de l'opération d'attribution de 2 240 unités à travers 22 communes, à fin septembre dernier.

## TISSEMSILT 18 000 inscrits au programme location-vente

La wilaya de Tissemsilt compte plus de 18 000 inscrits au programme d'habitat location-vente à la fin de l'opération de souscription le 26 septembre dernier, a-t-on appris lundi auprès du directeur de l'antenne de wilaya de l'agence nationale d'amélioration et de développement du logement (Aadil).

En marge d'une manifestation portes ouvertes sur le secteur de l'habitat, organisé à l'occasion de la Journée arabe et mondiale de l'habitat coïncidant avec le 7 octobre, M. Omar Beldjehet a souligné que les dossiers feront l'objet d'examen précis pour fixer le nombre réel des inscrits.

## CONSTANTINE Livraison de 3 000 logements publics locatifs «à la fin de l'année 2013»

Un quota de 3 000 logements publics locatifs (LPL) sera livré à Constantine «à la fin de l'année», a indiqué lundi à l'APS le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (Opgi), M. Abdelghani Dib. Selon le responsable, les services de l'Opgi suivent de «très près» les chantiers de construction des logements afin qu'ils puissent être réceptionnés dans les délais impartis. M. Dib a également fait savoir qu'en plus des 23 000 logements, tous segments confondus, actuellement en cours de réalisation dans la wilaya, l'Opgi s'apprête à lancer un «imposant programme» totalisant 28 000 unités réparties sur les douze communes de la wilaya.

## Des juristes proposent la révision des textes organisant la relation entre le gouvernement et le Parlement

L'enseignant universitaire Messaoud Chihoub a proposé lundi la révision des textes juridiques organisant les relations entre le gouvernement et le Parlement. Pour permettre aux députés de jouer leur rôle dans l'acte de législation et dynamiser la vie parlementaire, M. Chihoub a proposé, lors de la journée d'étude à Alger sur «la législation et les réformes», de «revoir les textes organisant la relation entre le gouvernement et le parlement».

Il s'agit de la loi organique organisant la relation fonctionnelle entre le gouvernement et le Parlement, le règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN) et la loi fondamentale afin de lever certaines entraves juridiques contenues dans cette loi et définir le rôle des députés. Dans son intervention, M. Chihoub a rappelé certains obstacles qui entravent le travail du Parlement dont le plus important est l'article 61 du règlement intérieur qui restreint le droit du député à l'amendement et limite l'amendement à un seul article outre la contrainte qui limite la législation à la seule APN sans le Conseil de la Nation. Ajouter à cela l'article 121 de la Constitution qui stipule irrecevable toute proposition de loi qui a pour objet ou pour effet de diminuer les ressources publiques ou d'augmenter les dépenses publiques. Pour sa part, Lamine Cheriet, membre du Conseil de la Nation, a affirmé, dans sa communication sur le «droit d'amendement dans le système parlementaire algérien», que la question de la législation est «très complexe» car elle requiert entre autres des laboratoires et des études approfondies et spécialisées ce qui explique que «la législation est beaucoup plus du ressort des gouvernements que des parlementaires».

## Agrément à la nomination du nouveau représentant de la Banque africaine de développement en Algérie

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Boubacar Sidiqi Traoré en qualité de représentant résident de la Banque africaine de développement (BAD) auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## Agrément à la nomination du secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin

Le gouvernement algérien a donné son agrément à la nomination de M. Mohamed Lamine Ould Ahmedou en qualité de secrétaire exécutif de la Commission de lutte contre le criquet pèlerin dans la région occidentale (Cclpro) auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué lundi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

## COMMUNICATION

**Messahel exhorte la presse algérienne à donner la «véritable image» de l'Algérie**



Le ministre de la Communication, M. Abdelkader Messahel a exhorté, hier à Alger, la presse algérienne à donner la «véritable» image de l'Algérie en mettant en exergue les acquis du pays dans divers domaines. «Nous voulons établir des relations avec la presse pour donner une image réelle du pays», a indiqué M. Messahel lors d'une conférence-débat suivie d'une conférence de presse animée conjointement avec le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra et le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la diplomatie algérienne.

M. Messahel qui dit «appartenir à deux familles», celles de la presse puis de la diplomatie, a évoqué ainsi la mise en place d'une communication institutionnelle selon les règles universelles. «Nous sommes en train de finaliser la stratégie de la communication institutionnelle», a-t-il dit, estimant qu'il y a un besoin de «mise à niveau» dans ce domaine car le citoyen a droit à une «information crédible».

A une question sur l'absence de l'Algérie sur la scène diplomatique, M. Messahel a affirmé que l'Algérie «ne s'est jamais désengagée», soulignant qu'il s'agit d'une impression du fait de l'appartenance de l'Algérie à une région actuellement peu stable».

Il a affirmé que l'Algérie est «présente au Sahel et dans la région et sa voix est audible et écoute au niveau mondial», soulignant que plusieurs pays ont reconnu que «l'Algérie avait vu juste», de par ses positions lors des événements ayant secoué la région.

Le ministre a rappelé également que l'Algérie avait mis en garde ses partenaires contre les dommages collatéraux qui allaient se produire après ces conflits. M. Messahel a rappelé aussi que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, recevait chaque semaine deux à trois envoyés spéciaux de différents pays pour écouter point de vue de l'Algérie. Pour M. Messahel, il faut tenir compte des enjeux et de l'environnement immédiat dans lequel évolue l'Algérie, faisant allusion à la situation d'instabilité prévalant dans les pays voisins.

Estimant que dans certains dossiers l'Algérie n'a probablement pas communiqué, il a fait observer qu'elle (l'Algérie) reste un «pays exportateur de la stabilité dans la région». Il a «promis» par ailleurs, en sa qualité de ministre de la Communication, de communiquer davantage, soulignant qu'il n'y a pas de sujet tabou dans un monde de vérité».

En ce sens, M. Messahel s'est engagé à organiser des rencontres régulières avec la presse qu'il a exhortée à faire dans l'information «juste».

## RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA FAO À ROME

## Le ministre de l'Agriculture s'entretient avec le directeur général de la FAO

Le ministre de l'Agriculture et du développement rural Abdelwahab Nouri s'est entretenu hier à Rome avec le Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), M. José Graziano da Silva, et des responsables d'organisations onusaines. M. Nouri a évoqué avec M. José Graziano l'état de la coopération entre l'Algérie et la FAO.

Il a également discuté avec le président du Fonds international de développement agricole (FIDA) Kanayo Nwanze et le directeur exécutif du programme alimentaire mondial (PAM) de la situation des relations de coopération entre l'Algérie et la FAO.

**SELON L'ANDI****Les investissements en Algérie ont plus que doublé durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013**

Le nombre de projets d'investissement déclarés durant ce semestre a enregistré une hausse de 14%, soit 4.756 projets contre 4.183 projets à la même période de 2012, selon un bilan de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) obtenu par l'APS.

Les nouveaux projets déclarés prévoient la création de 75.075 emplois, contre 45.503 emplois à la même période de référence, soit une augmentation de 65%, note encore l'ANDI.

Cette «sensible» amélioration des investissements, s'explique notamment par une amélioration du climat des affaires suite aux différentes mesures d'incitations et d'encouragement à l'investissement et aux porteurs de projets prisées par les pouvoirs publics, notamment, dans les régions des Haut-Plateaux et du Sud, a indiqué à l'APS M. Abdellkrim Mansouri, directeur général de l'ANDI.

Les mesures de débureaucratisation de l'acte d'investissement prises par le Premier ministre, le redynamisation du rôle des Calpifre, le plan de développement des entreprises publiques ainsi que les rencontres de vulgarisation organisées dans une trentaine de wilayas ont aussi contribué à cette performance, explique M. Mansouri.

**Nette amélioration des investissements en partenariat**

Les investissements locaux qui représentent 90% de l'investissement global, s'élèvent à 4.725 projets au 1<sup>er</sup> semestre 2013 (+1%) pour une valeur de 628,25 milliards de DA (-67%) et devraient générer 67.690 emplois (-58%).

Le montant des investissements déclarés en partenariat (avec des étrangers) durant les six premiers mois de 2013 a atteint 228,46 milliards de DA (plus de 3 milliards de dollars), contre 35,8 milliards de DA à la même période de l'année dernière, soit une très forte hausse de 538%, indique l'agence.

Les projets d'investissement en partenariat déclarés durant cette période de comparaison ont également augmenté de

**Les investissements déclarés en Algérie ont plus que doublé durant le premier semestre 2013 pour atteindre 856,7 milliards de DA (11,2 milliards de dollars) contre 411,6 milliards de DA à la même période en 2012, en hausse de 108%, a annoncé lundi l'ANDI, qui explique cette performance notamment par «la nette amélioration» du climat des affaires en Algérie.**



244% passant de 9 à 31 projets, devant générant 7.385 emplois (+190%).

En terme de nombre de projets, l'ANDI relève une prédominance du secteur du Transport qui enregistre 2.264 projets, suivi du BTPH (924 projets), l'Industrie (825), les Services (547), l'Agriculture (85), et le Tourisme (68) et enfin la Santé avec 43 projets.

**Plus de la moitié dans investissements vont à l'Industrie**

S'agissant des montants à investir, c'est le secteur de l'industrie qui domine avec 436,45 milliards de DA, soit 50,95% du montant global, suivi par les services (158,94 milliards DA), le tourisme (110,22 milliards DA), le BTPH (82,06 milliards DA), le transport (48,23 milliards DA), l'agriculture (12,57 milliards DA) et la santé avec 8,20 milliards de DA.

En terme d'emplois, l'industrie reste le

secteur le plus pourvoyeur avec 30.192 emplois, soit plus de 40% des postes d'emploi créés, suivis par le BTPH (19.219 emplois), les services (9.222), le transport (8.594), le tourisme (5.621), l'agriculture (1.281) et enfin la santé avec 875 emplois.

Par région, c'est le Nord qui polarise le plus d'investissements avec 3.467 projets totalisant 624,27 milliards de DA devant générer 50.168 emplois, suivis des Hauts-Plateaux qui ont attiré 902 projets pour une valeur de 102,25 milliards DA et 14.679 emplois.

La région Sud, quant à elle, a enregistré 689 projets totalisant 130,41 milliards de DA et devant aider à la création de 10.228 emplois, note encore l'agence.

Il est à rappeler que le nouveau dispositif d'investissement octroie en plus des avantages fiscaux et parafiscaux tels que l'exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée de 10 ans, d'autres avantages touchant le foncier économique notamment la concession au dinar symbolique et des réductions importantes de la redevance locale.

A cet effet, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait instruit en juin dernier les walisi lors d'une rencontre à Alger en vue d'accorder une attention particulière aux dossiers d'investissements examinés par les Calpifre (Comités d'assistance pour la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation du foncier), présidés par les walisi.

Il a, ainsi, insisté sur un réel accompagnement de l'administration des dossiers d'investissement et d'œuvrer à faciliter la mise en œuvre des projets tout en levant les obstacles à travers l'allégement des procédures et la réduction du temps de traitement des dossiers.

Les décisions qui vont être prises par la relance davantage l'investissement, lors de la prochaine tripartite (gouvernement-patronat-syndicat) prévue jeudi prochain, ainsi que les mesures inscrites dans le projet de la loi de finances 2014 sont de nature à booster certainement les investissements à l'avenir en Algérie, assure encore M. Mansouri.

**► COMPTES SOCIAUX****Les sociétés commerciales appelées à régulariser leur situation**

Le Centre national du registre de commerce (CNRC) a invité hier les sociétés commerciales n'ayant pas accompli les formalités légales de dépôt des comptes sociaux à régulariser leur situation. Dans un communiqué, le CNRC rappelle aux responsables des sociétés commerciales n'ayant pas accompli les formalités légales de dépôt des comptes sociaux, que l'article 35 bis de la loi n°13-06 du 23 juillet 2013, modifiant et complétant la loi n°04-08 du 14 août 2004, relative aux conditions d'exercice des activités commerciales, leur permet de régulariser leur situation.

Ainsi, le directeur de wilaya chargé du commerce territorialement compétent leur propose une amende transactionnelle de 100.000 DA, à verser au receveur des impôts du lieu de domicile ou de lieu de l'infraction. La poursuite pénale, ajoute-t-on de même source, s'arrête lorsque l'amende transactionnelle est acquittée, à défaut le procès-verbal de constatation de l'infraction est transmis par les services de contrôle à la juridiction territorialement compétente. Le CNRC informe que pour régulariser leur situation, les sociétés commerciales défaillantes en matière de dépôt des comptes sociaux, doivent présenter, outre le dossier complet requis, l'un des documents suivants : le reçu de versement de l'amende transactionnelle de 100.000 DA ou le reçu de versement de l'amende prononcée par le juge. Après la finalisation de ces formalités, les services du CNRC délivrent une attestation de dépôt des comptes sociaux. Cette régularisation, précise encore le communiqué, concerne les comptes sociaux de l'exercice 2012 et ceux des exercices antérieurs. Ne sont pas concernées par ces dispositions, les sociétés commerciales ayant obtenu une ordonnance de justice pour proroger la tenue de leur assemblée générale et donc le report du dépôt des comptes sociaux au CNRC.

**CÉLÉBRATION DU TRAITÉ D'AMITIÉ ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE****Trois manifestations culturelles prévues à Oran**

Trois manifestations culturelles sont prévues à Oran dans le cadre de la semaine de l'amitié algéro-espagnole célébrant chaque année, en mois d'octobre, le Traité d'amitié entre les deux pays, paraphé par les deux parties le 8 octobre 2002. Ces activités coïncident avec la célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire de la signature du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération entre l'Algérie et l'Espagne, a indiqué hier la direction de l'institut Cervantès d'Oran.

L'événement phare de ce rendez-vous culturel consiste en un spectacle de flamenco qui sera présenté, vendredi prochain en soirée, à la salle Maghreb par l'artiste Mariana Collado.

L'institut Cervantès d'Oran abritera en outre une table-ronde à caractère littéraire ainsi qu'un atelier de peinture, animés respectivement par des universitaires algériens et une artiste-peintre espagnole.

L'Espagne est, pour rappel, le premier pays de l'Union européenne à avoir signé un Traité d'amitié, de bon voisinage et de Coopération avec l'Algérie, paraphé par les deux parties le 8 octobre 2002.

Le salon «Alger Industries» constitue un cadre propice pour densifier les relations d'affaires entre partenaires nationaux et étrangers et permettre une meilleure connaissance de l'industrie nationale afin de contribuer à son effort de développement, ont affirmé les organisateurs de cette manifestation économique qui a ouvert ses portes hier au Palais des expositions d'Alger. Cette 7<sup>e</sup> édition qui réunit pendant quatre jours

120 exposants dont 60 entreprises nationales, 46 sociétés françaises et 15 sociétés turques visé à «faire connaître les innovations technologiques et les nouveaux produits, accroître l'offre sur le marché national par une plus grande participation de la concurrence, contribuer activement aux efforts de diversification et créer de nouvelles synergies pour promouvoir la création de nouvelles PME et de nouveaux emplois»,

ont-ils souligné. Pour M. Saïd Stiti, P-DG de Batimatec expo, société organisatrice de l'événement, «la tenue du 7<sup>e</sup> salon Alger industries constitue un cadre propice offrant les conditions pouvant favoriser les rapprochements nécessaires entre les différents opérateurs industriels». Pour lui, ce rendez-vous économique offre aux entreprises participantes «une occasion pour faire connaître leur potentiel et développer des par-

tenariats ou des collaborations pouvant répondre à leurs objectifs grâce aux échanges croisés avec des experts et fournisseurs nationaux et étrangers présents au salon». M. Abderrazzak Henni, secrétaire général au ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement s'est félicité, pour sa part, du «niveau de développement de la compétitivité des PME algériennes présentes à ce salon». APS

**ALGÉRIE POSTE****La direction rassure ses travailleurs quant à l'application de la nouvelle grille des salaires**

La direction d'Algérie Poste a rassuré l'ensemble de ses travailleurs que tous les engagements pris concernant la nouvelle grille des salaires «ont été mis en œuvre et achevés».

«Algérie Poste tient à rassurer l'ensemble de ses travailleurs que tous les engagements pris ont été mis en œuvre et achevés et que le dernier (engagement) est en cours», a indiqué hier un communiqué de la direction générale de cet établissement public.

«Il s'agit de la nouvelle grille des salaires et la transposition vers la nouvelle nomenclature des postes de travail, dont l'exécution est à un stade très avancé, conformément au calendrier annoncé et respecté minutieusement», a précisé la même source.

«Après l'achèvement des travaux, les informations relatives à ce dernier engagement, qui sera appliquée à la lettre, seront portées à la connaissance de l'ensemble des acteurs concernés par la voie formelle, authentique et officielle», a assuré la direction d'Algérie Poste, précisant que «le barème de l'IRG appliquée dans la mise en œuvre de l'avant-dernier engagement, est conforme à la réglementation en vigueur».

Algérie Poste demande à son personnel, ainsi qu'à la corporation médiaquine de «ne tenir compte que des informations officielles qui peuvent être obtenues et vérifiées auprès de la source autorisée par la direction générale et ne publier que les informations qui relèvent du domaine public et faire abstraction des questions internes de l'établissement et qui ne relèvent pas du domaine public».

**La promotion de l'égalité des genres dans les médias en débat à Alger**

Plusieurs experts et spécialistes participent à un atelier, dont les travaux ont débuté dimanche à Alger, en vue d'élaborer une stratégie sur la promotion de l'égalité des genres dans les médias.

Cette rencontre qui prendra fin aujourd'hui, est organisée par l'Etablissement public de la télévision algérienne (EPTV), mandatée par l'Union africaine de radiodiffusion (UAR), sous le thème «Renforcement des capacités sur les indicateurs d'égalité des genres au sein de la télévision et de la radio algériennes», a indiqué hier un communiqué de la Télévision algérienne. L'atelier s'inscrit dans le cadre du projet intitulé «Indicateurs de genres dans les médias» visant à contribuer au «développement social des médias, à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes, ayant en commun le même cadre professionnel, et améliorer et valoriser l'image des femmes dans les médias», précise la même source.

Le projet, financé par l'UAR et l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), concerne sept pays : l'Algérie, le Sénégal, le Togo, le Bénin, le Cameroun, le Kenya et la Namibie.

**SALON «ALGER INDUSTRIES»****Un cadre propice pour des partenariats d'affaires mixtes**

M. BEKKARA DJAMEL, PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

# Sidi Bel Abbès

## Une future Silicon Valley de l'électronique ?

**15 milliards de dinars pour le plan de développement électronique grand public et professionnel**

Il y était une fois, une Algérie qui entretenait pour son avenir économique une haute ambition, une industrialisation à hauteur de sa taille, une Algérie qui voyait grand, qui voyait loin. Les dirigeants des années 70, les bâtisseurs du pays, voulaient des entreprises performantes sur le plan des réalisations, et également performantes sur le plan social.

Said Abjaoui

C'était l'époque du volontarisme industriel, des visions d'intégration verticale au sein des grandes entreprises, d'une vision du développement, des usines clés en mains, puis des usines produits en mains.

Cela marchait bien car de visu, des usines sortaient de terre. L'Algérie, disait-on, ne connaîtrait jamais une situation de faillite de ses entreprises. Puis, ce fut la casse des entreprises grandioses. Les petites entreprises se multipliaient par divisions des grandes entreprises. Ainsi, on multipliait de beaucoup le nombre de nouvelles entreprises par divisions des grandes entreprises. En réalité, il n'y eut pas de nouveaux investissements mais de consolidations du processus de division des entreprises. Il s'agissait d'une restructuration par fonction, et séparation des fonc-



tions production et commercialisation.

C'est ainsi qu'à partir de la grande entreprise Sonelec, naquit l'Enie, l'Entreprise nationale des industries électroniques, le 1er novembre de l'année 1982. Le siège et le lieu de production sont implantés à Sidi Bel Abbès. C'est de cette ville que démarra l'industrie électronique pour s'essaimer en Algérie, promet M. Bekkara Djamel, président-directeur général de l'Enie.

L'invité hier du Forum du quotidien DK News était M. Bekkara Djamel qui avait bien voulu répondre positivement afin de parler des perspectives de l'Enie dans la nouvelle stratégie de l'industrie algérienne.

Dès l'entame de la conférence, et à juste titre, le P-DG de l'Enie avait tenu à apporter un rectificatif à l'intitulé de la conférence en précisant qu'il s'agissait de définir les «perspectives de l'Enie dans le cadre de la nouvelle stratégie de l'indus-

trie algérienne» et non pas «des perspectives de l'Enie et la nouvelle stratégie de l'industrie algérienne». Nous sommes certains que les lecteurs auront rectifié d'eux-mêmes».

Après qu'il ait tracé les conditions d'évolution de l'Enie depuis sa création, notamment le très difficile parcours durant la décennie tragique, puis les implications de la crise financière internationale, le P-DG fera remarquer que l'Etat a décidé de relancer la filière électronique en accordant les moyens budgétaires nécessaires à la relance à partir de l'entreprise publique.

L'Enie a proposé un projet de relance de la politique industrielle électronique de façon à faire de l'entreprise la première force du marché. En 2010, le gouvernement donna son accord comme il le redonna à la satisfaction des besoins des salariés. Il faut, selon le P-DG, approcher la politique de développement de l'Enie avec la prise en compte du démantèlement des barrières

douanières en 2020 dans le cadre de l'économie de marché. Comment y faire face, si ce n'est par le partenariat à contractualer avec les grandes entreprises internationales qui activent dans le domaine ?

L'Enie s'y prépare par la formation de ses cadres qui ont été formés (stage d'adaptation) tant aux Etats-Unis qu'en Chine. M. Bekkara est absolument optimiste du fait qu'il a décelé une grande volonté du gouvernement qui a accordé un budget de 15 milliards de dinars pour développer la filière électronique grand public et professionnelle. En même temps, une enveloppe de 600 millions a été dégagée pour encourager la recherche et développement (R et D) pour rattraper le retard.

Celle-ci permettra de développer une coopération avec l'université de Sidi Bel Abbès.

L'Enie se prépare également à investir dans l'énergie solaire.



## DE L'ENIE, INVITÉ, HIER, DU FORUM DE **DK NEWS**

# L'ENIE veut augmenter ses parts de marché à 35%

L'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie) vise, à travers un «ambitieux plan de développement», à augmenter ses parts de marché dans la filière de l'électronique grand public à au moins 35%, a indiqué lundi à Alger son P-DG, Djamel Bekkara.

«Notre objectif est de devenir un véritable pôle industriel spécialisé dans la recherche et le développement de la filière électronique et élargir ainsi notre part de marché qui avoisine actuellement les 20% des ventes de produits de téléviseurs LCD, LED et 3D», a déclaré M. Bekkara lors du Forum du quotidien *DK News*.

Ce programme porte notamment sur la modernisation de l'Enie, la généralisation de téléviseurs LCD, la production de cartes électroniques, de régulateurs, de faisceaux de câbles et de solutions d'énergies nouvelles (photovoltaïque) ainsi que le lancement d'un vaste plan de communication et marketing et assurer un service après-vente meilleur.

Cette entreprise publique compte également élargir sa gamme de produits et diversifier ses investissements en

fonction de sa stratégie d'expansion. L'Enie compte concrétiser cet «ambitieux plan» grâce à l'aide octroyée en 2011 par le Conseil de participation de l'Etat (CPE) évaluée à 14 milliards de DA et le rachat par l'Etat de plus de 23 milliards de ses dettes. «Cet objectif résulte des différentes études engagées par le ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement dans le cadre de la nouvelle stratégie de développement industriel de l'Algérie», a expliqué le P-DG de l'Enie.

Ces objectifs devraient «permettre d'asseoir des bases requises devant permettre à l'entreprise de valoriser l'outil de production et s'investir dans la recherche et l'innovation technologique et faire face à la rude concurrence observée sur le marché», a-t-il estimé. Parmi les principales activités de l'entreprise, créée il y a une trentaine d'années, figurent l'électronique grand public, les composants électroniques, les composants métaloplastiques, l'électronique médicale... L'ENIE s'est lancée depuis deux ans dans la fabrication et l'installation de panneaux solaires.

APS

**BEKKARA DJAMEL,  
P-DG DE L'ENIE**  
**«Faire valoir  
les droits des  
consommateurs»**



O. Larbi

Le P-DG de l'entreprise nationale des industries électroniques (Enie), Djamel Bekkara pris à partie par les questions des journalistes trouve ce biais pour mettre les choses au clair. «Les produits Enie - grand public et professionnels-, sont plus chers ? Pourquoi ? Parce que ces téléviseurs, ces micro-ordinateurs, ces composants métaloplastiques et électroniques, ces cellules solaires sont homologués «Haut de gamme A+».

Répondant à la question sur la concurrence, les « promotions » conduites par les opérateurs commerciaux nationaux, il s'insurge, tout en considérant que ces industriels font partie de l'environnement économique d'Enie «mais ils n'ont pas les mêmes contraintes technologiques ni de résultats : si nous avons la preuve que nos produits sont effectivement les meilleurs, nous n'avons pas eu la communication commerciale qui permet à l'acheteur de faire la différence. Nos bénéfices ou notre valeur ajoutée représente 15% du coût sur le marché, une vente promotionnelle revient à se priver de cette marge ; or, nous sommes tenus à des engagements de résultats. Maintenant, entendons-nous bien : quand en avril un téléviseur est proposé à 60 000 DA et qu'en octobre il est cédé à 30 000 DA, posons-nous la question : où est la motivation quand on sacrifice sa marge bénéficiaire ?» La réponse de fond est que les matériaux qui ont été utilisés pour la fabrication du produit ne sont pas de gamme moyenne ou haute. «Il fait savoir que la tablette, l'écran LED, est fabriquée au Japon qui en a le monopole. Les prix varient de 120 \$ à 2 \$... » Djamel Bekkara a d'autres arguments pour le renouveau de l'Enie, héritière de la stratégique, au sens fort, Sonelec dont on aurait pu célébrer le 44e anniversaire le 31 octobre. Il annonce que l'Enie sera le chef de file de l'électronique algérienne du futur : «Qualité, innovation, recherche et développement, tel sera le label «Enie». L'Etat nous fait confiance pour réussir un nouveau départ de cette branche de hautes technologies de l'information. Ce défi, Enie peut le relever avec succès grâce à son capital intellectuel et de matière grise, son investissement dans la formation pour son laboratoire d'homologation et pour ses services de R&D (recherche et développement) ; je vous apprends que nous allons envoyer des ingénieurs en stage aux USA et en Chine pour une mise à niveau du niveau international.»

Le P-DG d'Enie est confiant, d'autant plus que la stratégie du gouvernement consistant en la relance de l'industrie nationale permettra le remplissage des carnets de commande, dès lors que la qualité et le respect des engagements contractés seront la norme. Bekkara Djamel est plein d'espoir et sa volonté est de ramener l'Enie au niveau des standards mondiaux de la branche. L'Etat a réussi à créer un climat de mobilisation de la ressource humaine de haut niveau.



## La Cagex encourage l'ENIE à accroître ses investissements

**R. Rachedi**

Assoir une nouvelle stratégie de développement basée sur la formation la recherche et l'innovation, qui lui permettra dans un avenir proche, de récupérer sa position de leader national de l'industrie électronique mais aussi de conquérir les marchés des régions Ména, Moyen-Orient et Afrique.

Les nouveaux objectifs de l'Entreprise nationale de l'industrie électronique (Enie), dévoilés hier par son P-DG M. Bekkara Djamel, ne sont pas passés inaperçus et pour preuve, dès la fin de la conférence, un représentant de la Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) s'est rapproché du patron de l'Enie pour lui faire part de la volonté de sa compagnie d'aider l'entreprise à assurer son plan de redressement économique.

«Je suis venu dans la perspective de l'approcher le P-DG de l'Enie afin de

lui proposer nos produits qui vont certainement aider l'entreprise qui est un symbole de qualité à retrouver sa position et lui assurer une pénétration du marché national», a indiqué M. Yacine Guemraoui, directeur commercial à la Cagex. «Notre objectif est d'accompagner et de suivre l'Enie tout au long de son parcours.

L'entreprise peut compter sur le soutien de la Cagex pour augmenter et sécuriser ses ventes en intervenant pour récupérer ses créances aussi bien au niveau des banques que vis-à-vis de ses clients» a-t-il ajouté. En effet, la Cagex, à travers les différents produits qu'elle propose notamment les polices d'assurance, couvre les risques commerciaux, d'insolvabilité ou la créance d'un acheteur, les risques po-

litiques, ceux de non-transfert de fonds et les risques de catastrophe naturelle liés aux investissements. Elle permet aux entreprises de prendre davantage de risques tout en gardant une certaine sécurité et flexibilité.

D'après M. Guemraoui, la compagnie est prête à accompagner et à accorder des financements bancaires à l'Enie pour conquérir les marchés étrangers. «Pour le moment, sa politique est plutôt orientée vers la pénétration du marché local et à la satisfaction des besoins nationaux.

Cependant, si elle décide de se lancer dans l'exportation, on est tout à fait disposé à l'aider» a souligné M. Guemraoui. Pour rappel, la Cagex est un organisme de garantie et de soutien à l'exportation qui a été créé par décret en 1996. Actuellement elle intervient aussi bien sur le plan national qu'international. Elle compte développer à l'avenir plusieurs nouveaux produits dont les crédits-bail, la notation des entreprises et ratings.

**Partenariat nécessaire  
à l'horizon du  
démantèlement douanier**

## EDUCATION NATIONALE

### Le ministère de l'Education reçoit les syndicats du secteur

Le Chef de cabinet du ministre de l'Education nationale, Abdellmadjid Hedouès a reçu, dimanche, les représentants des syndicats agréés pour écouter les préoccupations des partenaires sociaux et promouvoir le dialogue autour de questions socio-professionnelles, indique un communiqué du ministère.

M. Hedouès a reçu les représentants des syndicats au siège du ministère de l'Education en présence de cadres de l'Administration centrale dans le cadre de la politique de suivi et d'évaluation continue des revendications des employés et la prise en charge des préoccupations soulevées dans le cadre de la loi. Les partenaires ont examiné plusieurs questions d'intérêt commun dont les statuts particuliers des travailleurs des corps spécifiques de l'Education et les dosiers relatifs à la médecine du travail, au logement et à la prime de zone, souligne la même source.

Les représentants des syndicats ont été informés de l'état d'avancement du traitement de certaines questions. Dans ce contexte, le directeur des ressources humaines a présenté un exposé détaillé sur les examens et concours professionnels permettant la promotion de certains corps à des grades plus élevés, prévus pour le mois de novembre 2013.

De son côté, le directeur de la formation a passé en revue le dispositif mis en place pour la promotion des enseignants des cycles primaire et moyen qui pourront désormais prétendre au grade de professeur d'enseignement primaire ou moyen. Il a évoqué l'existence de dossiers en cours de concrétisation dont ceux relatifs à la prime de zone et aux logements dans les wilayas du sud ajoutant que les autres dossiers seront soumis aux parties concernées avec le concours d'autres secteurs.

Le chef de cabinet a fait part de la disponibilité de la tutelle à « traiter toutes les revendications légitimes qui s'inscrivent au titre de ses prérogatives et œuvrer à trouver les solutions à d'autres revendications qui ne concernent pas le secteur de l'Education uniquement», précise le communiqué. Par ailleurs, le chef de cabinet a annoncé au nom du ministre de l'Education la tenue prochaine de séances de travail avec chaque organisation syndicale pour examiner les préoccupations de chacune précisant que «des portes du ministère de la Santé sont ouvertes à tous les partenaires».

Il a, également tenu à rassurer la famille de l'Education que «le ministre et tous les cadres du ministères œuvrent à garantir la stabilité socio-professionnelle et éducatives à tous au mieux des intérêts de nos enfants et de ceux des travailleurs». M. Hedouès qui «a fustigé les allusions à la grève» a souligné la nécessité de bien réfléchir» publics de tels avis», a ajouté la même source.

La Coordination nationale des enseignants et professeurs de l'enseignement fondamental avait appelé à un mouvement de grève à compter de demain lundi alors que le conseil national autonomes des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) avait appelé à un sit-in mercredi devant le siège du ministère de l'Education, a appris l'APS auprès des deux organisations qui ont affirmé ne pas avoir participé à cette rencontre.



## UE-ALGÉRIE

### Entretien à Marseille entre M. Benmeradi et la Commissaire européenne chargée de la jeunesse

**Le ministre du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, Mohamed Benmeradi, a eu dimanche à Marseille des entretiens avec la Commissaire européenne chargée de l'éducation, de la culture, du multilinguisme et de la jeunesse, Androulla Vassiliou.**

Ces entretiens se sont déroulés en marge du 2<sup>e</sup> Forum des leaders politiques sur l'administration publique des politiques en matière d'éducation, de formation et d'emploi dans les Etats arabes du Sud et de l'Est de la Méditerranée, organisé dans la cité phocéenne par la Fondation européenne pour la formation (ETF).

Lors des discussions qui se sont déroulées en présence de la directrice de l'ETF, Madleen Serban, les deux parties ont exploré les opportunités de coopération dans les domaines de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'emploi avec, d'une part l'Union européenne, et l'ETF, d'autre part. M. Benmeradi s'est montré, à cette occasion, très intéressé par une coopération visant à améliorer l'efficacité des programmes de formation des



jeunes ainsi que de la formation des formateurs.

Le ministre avait, lors d'une discussion ouverte sur le renforcement de l'employabilité des jeunes dans la Méditerranée, présenté les initiatives mises en œuvre en Algérie dans le cadre de la promotion de l'emploi et de la lutte contre le chômage notamment des jeunes. Le 2<sup>e</sup> forum des leaders politiques actifs dans les domaines de l'éducation, de la formation et de l'emploi, dont les travaux se sont tenus à huis clos, a regroupé une quarantaine de participants dont sept ministres et des parlementaires issus de huit pays arabes du pourtour méditerranéen. Prolongement du forum tenu en 2012 en Jordanie, il se tient dans le cadre du programme d'activités de Marseille, capitale européenne de la culture. L'ETF est une agence européenne qui aide les pays partenaires de l'Union à développer leurs systèmes d'éducation et de formation.

Créée à Turin (Italie) en 1990, elle aide également les pays en transition et en développement à réformer leurs systèmes d'éducation, de formation et de marché du travail dans le contexte de la politique extérieure de l'UE.



## ANNABA

### Le ministre de la Pêche inaugure plusieurs réalisations

Plusieurs structures de pêche maritime, réalisées dans le cadre des projets d'investissement destinés à promouvoir et à réhabiliter ce secteur, ont été inaugurées, lundi matin à Annaba, par le ministre de la Pêche et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Ferroukhi. Le ministre qui avait entamé, la veille, une visite de travail dans cette wilaya, a notamment inauguré, au port de pêche de la ville, un Comptoir de commercialisation de matériels de pêche et de pièces de rechange, ainsi qu'une structure de santé destinée aux professionnels de la mer. M. Ferroukhi a également inspecté les travaux d'aménagement du site devant abriter une unité de réparation navale, spécialisée dans les embarcations de pêche, déjà dotée d'une grue de levage d'une puissance de 400 tonnes, avant de monter à bord d'un bateau-école, entièrement réhabilité et modernisé, conçu pour la formation.

Au cours de cette visite destinée au suivi sur le terrain des mesures arrêtées dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du secteur, le ministre s'est entretenu avec les professionnels activant dans le port d'Annaba qui lui ont fait part de leurs préoccupations socio-professionnelles. M. Ferroukhi est également attendu à l'école de la pêche et de l'aquaculture où il doit présider les travaux d'une journée d'étude régionale sur les mécanismes d'investissement et l'accompagnement des investisseurs dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

Dimanche après-midi, à son arrivée à Annaba, le ministre avait présidé la cérémonie de clôture de la session ordinaire du conseil national de la Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture (Capa). Il a invité les professionnels de son secteur à adhérer aux mécanismes des assurances afin de donner toutes les chances de réussite aux investissements dans les activités de pêche et d'aquaculture. Il a notamment demandé aux présidents des chambres de wilayas de la pêche et de l'aquaculture à être «présents sur le terrain» et à «sensibiliser» davantage les gens de la mer en mettant en place les conditions de leur accompagnement pour consacrer le professionnalisme et assurer les conditions pouvant permettre à ce secteur vital d'atteindre ses objectifs économiques.



## LE MINISTRE DE LA SANTÉ L'A ANNONCÉ :

### «Naissance d'une agence nationale de suivi des projets de la santé»

S'agissant des structures médicales existantes dans la wilaya de Laghouat, le ministre a fait de la promotion de l'école de formation paramédicale en institut national, à la satisfaction des bacheliers de différentes régions du pays. Le ministre a fait état, en outre, d'une nouvelle approche à adopter à l'avenir et consistant en le suivi et la sensibilisation des malades, le rattrapage du retard accusé en matière de réalisation des projets, la nomination de praticiens spécialistes et la mise de logements de fonction équipés à leur disposition.



«Près de 80% des problèmes du secteur de la santé sont liés à la formation», a estimé le ministre, ajoutant qu'il «appartient de former des cadres gestionnaires des structures médicales, d'assurer la formation continue des gestionnaires et d'établir un fichier national de la santé». «Le problème des médicaments ne se posera plus, et les vaccins sont disponibles en quantités suffisantes», a encore affirmé M. Boudiaf ayant de convier les services concernés des wilayas à formuler leurs besoins à temps. Nous y reviendrons. M. Abdelmalek Boudiaf a écouté, au niveau de l'établissement public hospitalier «H'mida Benadjila» de Laghouat, un exposé présenté par des directeurs centraux sur certains volets de la formation, de la prévention, des équipements médicaux et des médicaments. Mettant à profit sa visite dans la wilaya, le ministre de la Santé s'est enquisi, dans la commune de Ksar El-Hirane (35 km au sud de Laghouat) du chantier de réalisation, pour près de 800 millions DA, d'un hôpital de 112 lits, livrable au début de l'année prochaine.

Selon les explications fournies, cette structure médicale assurera les spécialités de médecine interne, pédiatrie, hémodialyse, gynécologie-obstétrique, et disposera aussi de deux pavillons pour les services d'imagerie médicale et de laboratoires. Au chef-lieu de wilaya, M. Boudiaf a inspecté le projet de réalisation, pour 4,5 milliards DA, d'un centre anticancéreux d'une capacité de 140 lits, à réceptionner à la fin de 2014. Ce projet devra générer, une fois opérationnel, quelque 350 emplois, a-t-on expliqué à la délégation ministérielle. Le projet de réalisation pour une enveloppe de 4,3 milliards DA d'un hôpital de 240 lits a fait également l'objet de la visite du ministre de la Population qui a insisté sur la nécessaire livraison de cette structure, qui accuse un retard, dans les délais impartis. Confisés à une entreprise italienne Enzo, les travaux de réalisation de ce projet sont à 30% seulement d'avancement, a-t-on relevé. Le ministre de la Santé et de la Population a procédé, au niveau du quartier Oasis-Nord à Laghouat, à la pose de la première pierre d'un projet de polyclinique, d'un coût de 122 millions DA, avant de s'enquérir du chantier de réalisation d'un laboratoire d'hygiène destiné à l'amélioration de la couverture médicale des patients, dont les travaux sont à 40% d'avancement.

## CODE PÉNAL

# Nouvelles mesures pour protéger l'enfant contre les différents crimes

Le projet de loi modifiant et complétant le code pénal contient de nouvelles mesures visant à protéger l'enfant contre les différents crimes auxquels il est exposé, outre la mise en conformité de la législation algérienne avec les dispositions de la Convention internationale sur les droits de l'enfant.



Ainsi, pour se conformer notamment aux traités internationaux auxquels l'Algérie a souscrit, le nouveau projet énonce que le mineur de moins de 10 ans «ne peut faire l'objet de poursuites pénales», alors que celui ayant l'âge entre 10 à 13 ans «ne peut faire l'objet que de mesures de protection ou de rééducation».

Dans le même projet, il est stipulé que «quiconque mendie avec un mineur de moins de 18 ans ou l'expose à la mendicité, est puni d'un emprisonnement de six mois à deux ans», précisant que la peine est portée au double lorsque l'auteur de l'infraction est un ascendant du mineur ou toute personne ayant une autorité sur celle-ci. Les peines prévues, pour le même cas, ne sont pas applicables si l'auteur de l'infraction est la mère du mineur, dont la situation de dé-

tresse est prouvée. S'agissant du kidnapping, le nouveau de loi mentionne que «quiconque, par violence, menaces, fraudes ou par tout autre moyen, enlève ou tente d'enlever un mineur de moins de 18 ans, est puni de la réclusion à perpétuité».

Il y est également indiqué qu'une peine d'emprisonnement d'un an à cinq ans et d'une amende de 100.000 à 500.000 DA sont prévues pour «quiconque vend ou achète un enfant de moins de 18 ans, à quelque fin que ce soit et sous quelque forme que ce soit». Est également puni des mêmes peines, l'instigateur ou l'intermédiaire dans la conclusion de la vente d'un enfant. Les amendements proposés stipulent que «lorsque l'infraction est commise par un groupe criminel organisé ou lorsqu'elle a un caractère transnational, la peine en-

courue est l'emprisonnement de 5 à 15 ans et l'amende de 500.000 à 1.500.000 DA».

La tentative est punie des mêmes peines prévues pour l'infraction consommée. D'autre part, le nouveau texte de loi dispose qu'il est puni d'un emprisonnement de 5 à 10 ans et d'une amende de 500.000 à 1.000.000 DA «quiconque représente, par quelque moyen que ce soit, un mineur de moins de 18 ans s'adonnant à des activités sexuelles explicites, réelles ou simulées, ou représente des organes sexuels d'un mineur à des fins principalement sexuelles ou fait la distribution, la diffusion, la propagation, l'importation, l'exportation, l'offre, la vente ou la détention des matériaux pornographiques mettant en scène des mineurs».

«En cas de condamnation, la juridiction prononce la confiscation des moyens qui ont servi à la commission de l'infraction, ainsi que les biens obtenus de façon illicite, sous réserve des droits des tiers de bonne foi», note le texte.

Concernant les viols, il est stipulé que «quiconque commet le crime de viol est puni à la réclusion de 5 ans, tandis que si l'acte est commis sur un mineur de moins de 18 ans, la peine à la réclusion est de 10 à 20 ans.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

# Un nouveau projet de loi pour mettre fin au trafic de carburant

Le projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 05-06 relative à la lutte contre la contrebande, vise notamment à mettre fin au trafic de carburant ayant connu une ampleur phénoménale ces dernières années au niveau des régions frontalières.

Le projet de loi s'inscrit dans les efforts de l'Etat à mettre en place un cadre juridique à même de prendre en charge les insuffisances enregistrées dans le domaine de la lutte contre la contrebande.

La prévention et la lutte contre la contrebande constituent l'un des défis majeurs que l'Algérie s'attèle à relever pour préserver l'économie nationale des effets néfastes de ce fléau. L'article 11 de ce projet de loi, dont l'APS a obtenu une copie, stipule que «toute personne qui détient dans le rayon des douanes un dépôt destiné à des fins de contrebande ou un moyen de transport spécialement aménagé aux mêmes fins, est puni d'un emprisonnement allant de deux (2) ans à dix (10) ans et d'une amende égale à dix (10) fois la valeur cumulée de la marchandise et des moyens de transport confisqués». A cet effet, l'amende imposée aux fraudeurs est «égale à cent (100) fois la valeur du carburant sur le marché national, dans toutes les infractions prévues par la présente ordonnance», comme énoncé par le même article du projet de loi.

«Est punie d'un emprisonnement de deux (2) ans à dix (10) ans

et d'une amende de 200.000 DA à 1.000.000 DA, quiconque procède, en violation des dispositions législatives et/ou réglementaire en vigueur, à l'aménagement d'un moyen de transport pour éléver sa capacité de stockage de carburant, à des fins de contrebande», précise le même texte. Les individus ayant procédé à l'aménagement d'un moyen de transport pour éléver sa capacité de stockage de carburant sont passibles, en vertu du projet de loi, de «la radiation, selon le cas du registre du commerce ou du registre de l'artisanat et des métiers, de la confiscation du matériel utilisés dans la commission de l'infraction et de la fermeture du local». Le projet de loi prévoit également de soumettre les infractions prévues aux articles 13, 14 et 15 de l'ordonnance 05-06, relatives à la contrebande avec port d'arme à feu, la contrebande d'armes et la contrebande qui constitue une menace pour la sécurité nationale, l'économie nationale ou la santé publique, à «la compétence étendue, conformément aux dispositions du code de procédure pénale». «Cette proposition est justifiée par la gravité de ces infractions et leur répercussion sur l'économie nationale, outre le fait qu'elles constituent une forme grave du crime organisé transnational qui est en relation avec le terrorisme et le trafic d'armes et de stupéfiants», lit-on dans ce projet de loi.

## PROJET DE LOI SUR L'AUDIOVISUEL

# Refondation du paysage audiovisuel articulée autour des missions de service public

Le projet de loi relative à l'activité audiovisuelle qui sera prochainement soumis au Parlement vise à la refondation du paysage audiovisuel national articulée autour des missions de service public».

Le projet de texte dont l'APS a obtenu copie, «ne se limite pas à la seule prise en charge des problèmes liés à l'ouverture de l'audiovisuel à l'investissement privé national», mais «inscrit dans une perspective plus large, celle d'une refondation du paysage audiovisuel national articulée autour des missions de service public». Le texte souligne que «la pérennité» du service public ne peut être garantie que par un secteur public «performant, capable d'offrir à la société dans toutes ses composantes, des programmes innovants et de qualité».

De ce point de vue, le secteur public de la

communication audiovisuelle «doit bénéficier de tout le soutien de l'Etat, afin d'assurer, en toute indépendance et en toute responsabilité, un service public en harmonie avec les légitimes attentes du corps social (...) qui permettent à notre personnalité nationale de s'épanouir sans renoncer à ses valeurs ancestrales», est-il précisé.

Pour réaliser de tels objectifs et «préserver» le service public de la communication audiovisuelle de «déviations toujours possibles», il est créée une instance indépendante, dénommée «autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV)», constituée de 09 membres nommés par décret présidentiel, dotée de toutes les prérogatives lui permettant de «contrôler la conformité à la loi des différents aspects de l'exercice de l'activité audiovisuelle et de mettre en œuvre son pouvoir de

régulation», note le projet, qui tente d'appréhender toutes ces préoccupations «dans les limites de l'étendue de son champ de compétence».

«Cependant, son objet renvoie à une activité dont la flexibilité et la permanente évolution rendent présomptueuse toute approche en mesure de déterminer abstrairement des changements probablement prévisibles mais souvent surprenants», est-il souligné.

A cet égard, les dispositions de ce texte, énoncées en «termes suffisamment souples», permettent «l'introduction aisée» de modifications «assez fréquemment» dans son contenu, «sous l'effet des nécessités de son adaptation aux situations nouvelles, mais avec le souci permanent de maintenir l'orientation de l'ensemble du système audiovisuel natio-

## Plusieurs amendements pour renforcer la lutte antiterroriste

Le projet de loi modifiant et complétant le code pénal contient plusieurs amendements ayant trait à la lutte contre le terrorisme, pour la mise en conformité de la législation algérienne avec les dispositions de la Convention internationale sur les droits de l'enfant.

Ainsi, pour se conformer notamment aux traités internationaux auxquels l'Algérie a souscrit, le nouveau code a considéré comme acte terroriste le financement d'un terroriste ou d'une organisation terroriste, le détournement et la dégradation des aéronefs, des navires ou de tout autre moyen de transport, selon le projet de loi dont l'APS a obtenu une copie. Est

considéré également comme acte terroriste, «tout acte poussant à la dégradation des installations de navigation aérienne, maritime et terrestre, la destruction ou la détérioration des moyens de communication, la prise d'otages et les attentats avec utilisation d'explosifs ou de matières nucléaires».

Par ailleurs, le nouveau projet se propose de «soutenir la lutte contre la discrimination et de renforcer les dispositions pertinentes prévues dans le cadre normatif national, qui consacre le principe de l'égalité des citoyens devant la loi sans aucune discrimination».

Le projet en question définit la discrimination comme étant «toute distinction, exclusion, restriction ou préférence fondée sur la race, la couleur, l'ascendance, l'origine nationale ou ethnique et le handicap. La discrimination est punie d'un emprisonnement de six mois à trois ans et d'une amende de 50.000 à 150.000 DA».

nal en fonction de finalités conformes à l'intérêt général», est-il précisé.

Le texte estime que face aux prodigieux progrès technologiques, notamment l'apparition du satellite de diffusion directe et de l'Internet, transcendant les frontières et brisant «irréversiblement», les monopoles nationaux en matière de communication audiovisuelle, il est nécessaire d'«encadrer l'initiative privée (dans ce secteur) par des règles prudentielles liées aux conditions de création de nouveaux services de communication audiovisuelle, à leur mode de financement et au contenu de leurs programmes». Le projet de texte comporte 105 articles répartis dans 07 titres, dont le troisième est consacré à «l'autorité de régulation», ses missions et attributions, sa composition et son fonctionnement.

## COUPURE D'ÉLECTRICITÉ À MÉTLILI (GHARDAÏA) **Réalisation d'une nouvelle ligne électrique de 220 KV**

L'interruption momentanée de l'alimentation en électricité samedi, dans certaines régions de la wilaya de Ghardaïa, est due aux travaux de réalisation de la nouvelle ligne électrique de 220KV (Ghardaïa-Hassi R'mel), a indiqué dimanche la société algérienne de gestion du réseau de transport de l'électricité (GRTE) dans un communiqué.

Les travaux en question ont nécessité le prolongement, de quelques heures, de la coupure au niveau de la localité de Métlili, «en raison de difficultés rencontrées par les équipes sur les lieux d'intervention», a précisé la société, tout en s'excusant des désagréments causés par ces travaux.

Sonelgaz avait annoncé, trois jours à l'avance, sur les ondes de la radio locale, dans les mosquées et par le biais d'affichage, la coupure d'électricité pour travaux, pour le samedi 5 octobre entre 5h00 et 17h00 dans la région sud de Ghardaïa (Métlili et Mansourah).

Les équipes de la GRTE n'ont pas pu achever les travaux à 17h00, a-t-on expliqué. Le prolongement du délai de la coupure d'électricité a outré les habitants de Métlili qui ont, en signe de protestation, saccagé le siège de l'agence commerciale de Sonelgaz de cette localité avant d'incendier ses bureaux et quatre de ses véhicules (trois en panne et un véhicule neuf), selon les responsables locaux de Sonelgaz.

Les travaux de réalisation de cette nouvelle ligne électrique de haute tension permettent de renforcer la sécurité d'alimentation en électricité pour l'ensemble des régions du sud du pays, notamment en période des fortes chaleurs, a expliqué un responsable de Sonelgaz. Ces actes ont été vigoureusement condamnés dimanche par des notables de Métlili contactés par l'APS. «Nous sommes outrés par ces actes de vandalisme et d'incendie de locaux de la Sonelgaz de Métlili et demandons des sanctions exemplaires contre les incendiaires», ont-ils affirmé en ajoutant que «l'on peut manifester son mécontentement sans porter atteinte aux biens publics».

## SALON «ALGER INDUSTRIES»

### **Un cadre propice pour des partenariats d'affaires mixtes**

Le salon «Alger Industries» constitue un cadre propice pour densifier les relations d'affaires entre partenaires nationaux et étrangers et permettre une meilleure connaissance de l'industrie nationale afin de contribuer à son effort de développement, ont affirmé les organisateurs de cette manifestation économique qui a ouvert ses portes au Palais des expositions d'Algier.

Cette 7<sup>e</sup> édition qui réunit pendant quatre jours 120 exposants dont 60 entreprises nationales, 46 sociétés françaises et 15 sociétés turques vise à «faire connaître les innovations technologiques et les nouveaux produits, accroître l'offre sur le marché national par une plus grande participation de la concurrence, contribuer activement aux efforts de diversification et créer de nouvelles synergies pour promouvoir la création de nouvelles PME et de nouveaux emplois», ont-ils souligné.

Pour M. Sadok Stiti, P-DG de Batimatec expo, société organisatrice de l'événement, «la tenue du 7<sup>e</sup> Salon Alger industries constitue un cadre propice offrant les conditions pouvant favoriser les rapprochements nécessaires entre les différents opérateurs industriels».

Pour lui, ce rendez-vous économique offre aux entreprises participantes «une occasion pour faire connaître leur potentiel et développer des partenariats ou des collaborations pouvant répondre à leurs objectifs grâce aux échanges croisés avec des experts et fournisseurs nationaux et étrangers présents au salon». M. Abderazzak Henni, secrétaire général du

## BISKRA

### **Début des travaux de réalisation d'une raffinerie**

La réalisation de la future raffinerie de Biskra d'une capacité de cinq millions de tonnes/an a été officiellement lancée dimanche avec le début des travaux d'aménagement préliminaire de ce futur complexe pétrochimique.

Les travaux portent notamment la réalisation d'une unité de raffinage d'une capacité de cinq (5) millions de tonnes/an dans la commune d'El Outaya, un dépôt de stockage stratégique d'une capacité de 300.000 mètres cubes au niveau de la commune de Bitam dans la wilaya voisine de Batna, et un transfert d'eau à partir du barrage de la fontaine des Gazzelles.

Le coût de ces opérations est estimé à 35 milliards de dinars, alors que le coût global de réalisation du complexe est de quelque 240 milliards de dinars, selon les responsables du projet. Ces travaux devraient être achevés dans un délai de 24 mois, alors que la mise en service du complexe

pétrochimique de Biskra est programmée pour 2018 au plus tard, selon le P-DG de Sonatrach, Abdelhamid Zerguine.

Les travaux de réalisation de la raffinerie de Biskra ont été confiés à deux filiales de Sonatrach, l'entreprise GCB pour le Génie civil et bâtiment (GCB) et celle spécialisée dans les Grands travaux pétroliers (GTP). Lors d'une visite d'inspection aux différents chantiers du projet, le P-DG de Sonatrach a insisté sur l'urgence de lever toutes les contraintes liées à la bonne conduite des travaux d'aménagement, en particulier l'acquisition des actes de propriété des terrains devant accueillir cette infrastructure. Le projet du complexe pétrochimique de Biskra s'inscrit dans le cadre d'un programme national portant sur la réalisation de quatre autres raffineries dont deux à Tiaret et une Ghardaïa afin d'augmenter la production nationale en produits pétroliers et carburant.

«Le choix et la contractua-



lisation des sociétés étrangères chargées de la poursuite des travaux de réalisation du projet devraient être finalisés avant fin 2013», a-t-il assuré.

De son côté, le wali de Biskra, Messaoud Djari, présent à la cérémonie de lancement des travaux, a souligné que ce projet représente «une bouffée d'oxygène pour la région et sa population en matière de développement local et de création d'emplois».

L'unité de raffinage d'El Outaya (environ 40 km du chef-lieu de wilaya) constitue la principale partie de ce complexe. Une fois mise en service, elle devrait produire essentiellement 2,4 millions de tonnes/an de gasoil, 1,4 million de tonnes d'essence, 280.000

tonnes de GPL et 200.000 tonnes de kérósène. Près d'un millier d'emplois seront créés par la réalisation de cette unité de raffinage.

Le complexe pétrochimique de Biskra compte également un centre de dépôt stratégique destiné au stockage et à la distribution des produits pétroliers provenant de la raffinerie, distante de 60 km. Situé dans la commune de Bitam (wilaya de Batna), ce projet est composé d'un parc de stockage d'une capacité de 300.000 mètres cubes, dont 150.000 m<sup>3</sup> de gasoil, 120.000 m<sup>3</sup> d'essences et 30.000 m<sup>3</sup> de kérósène, un pipe acheminant les produits pétroliers d'El Outaya et une ligne ferroviaire.

## OUARGLA

### **Lancement d'un projet de grande station de Naftal avant 2013**

L'entreprise Naftal compte réaliser avant la fin de l'année, une grande station de services sur le nouvel axe routier Ouargla/El-Meneï (Ghardaïa), a-t-on appris auprès de la direction locale de l'énergie et des mines (DEM).

Occupant une surface d'un (1) hectare sur le projet structurant de la RN52 reliant les villes de Ouargla et d'El-Meneï, ce projet, doté d'une enveloppe de 100 millions DA, s'inscrit dans la perspective d'élargissement des horizons de développement, et la création de nouveaux pôles d'extension urbaine dans la région, a précisé le chef de service de l'énergie à la DEM, M. Boufateh Babaya. Projété sur un axe névralgique en cours de réalisation en voies dédoublées, ce projet, qui servira différents types de carburants, sera réalisé selon les standards, modernes et sécurisés, requis pour ce type d'installations, a précisé la même source. Le secteur de l'énergie s'emploie, dans le cadre de l'impulsion de l'action de développement à travers la wilaya de Ouargla, à offrir, avec le concours des partenaires concernés, de nou-

velles opportunités d'investissement, notamment en matière d'installation de nouvelles stations de services, a indiqué M. Babaya. Selon ce responsable, six (6) nouveaux projets de stations-services ont obtenu laval de la commission d'assistance à la localisation, la promotion de l'investissement et la régulation foncière (Calpifref) de la wilaya d'Ouargla. Ces opérations, appelées à promouvoir les prestations offertes aux usagers de la route et à atténuer la pression sur les autres stations de services, seront projetées sur le territoire des communes de Taïbet (1), Mégraine (4) et El-Hedjira (1), a-t-il précisé. Le responsable a fait état, dans ce cadre, d'autres opérations en cours et portant sur le réaménagement et le renforcement de la station de services de Taïbet, par la mise en place d'une cuve de stockage de carburant 40 m<sup>3</sup>, en plus d'un projet de rénovation de l'ensemble des anciennes stations de Naftal. La DEM de Ouargla compte 35 stations de services, 13 publiques et 22 privées, implantées à travers le territoire de la wilaya.

## ALGÉRIE-TUNISIE

### **L'Algérie, un partenaire stratégique en matière de formation et d'emploi**

L'Algérie est un «partenaire stratégique» de la Tunisie en matière de formation et d'emploi, a affirmé dimanche à Marseille le ministre tunisien de la formation professionnelle et de l'emploi, Nawfel El Djemai. «Nous considérons l'Algérie comme un pays frère et un partenaire stratégique. Les relations entre nos deux pays doivent s'approfondir davantage et on ne doit pas être constamment obligés de passer par l'Europe pour se réunir», a déclaré M. El Djemai à l'APS, en marge du 2<sup>e</sup> Forum des leaders politiques sur l'administration publique des politiques en matière d'éducation, de formation et d'emploi dans les Etats arabes du Sud et de l'Est de la Méditerranée. Tout en relevant que jusqu'à un passé récent, Tunis ne disposait pas d'un «plan profond» de coopération avec ses voisins surtout dans le cadre de l'UMA (Union du Maghreb arabe), il a estimé qu'il faut aujourd'hui changer de cap, se focaliser encore plus sur la coopération Sud-Sud, notamment entre des pays voisins, frères, ayant les mêmes problèmes pratiquement, la même culture, et une façon analogue d'appréhender les choses». «J'ai discuté (en aparté) avec mon homologue algérien et nous avons convenu que les relations entre Tunis et Alger doivent s'approfondir davantage pour ne pas être constamment obligés de passer par l'Europe pour nous réunir», a-t-il ajouté, préconisant des «structures beaucoup plus propices à des rencontres directes».

«Je pense que nous sommes sur la bonne voie», a assuré le ministre tunisien, faisant allusion aux récentes visites à Alger de deux hauts responsables politiques tunisiens. Cela, a-t-il dit, ne peut être interprété comme un «réchauffement» des relations algéro-tunisiennes puisque, pour lui, «ça n'a jamais été froid» entre les deux pays. Le ministre tunisien a affirmé, par ailleurs, que son pays «compte beaucoup sur le soutien des frères algériens» pour que la Tunisie puisse aussi aller de l'avant dans le processus qui est le sien.

ministère du Développement industriel et de la promotion de l'investissement s'est félicité, pour sa part, du «niveau de développement de la compétitivité des PME algériennes présentes à ce salon». M. Henni a exprimé également sa satisfaction des nouvelles relations qu'ont pu développer les sociétés étrangères avec les entreprises nationales à travers le renforcement de relations de partenariat. «Auparavant, les sociétés étrangères qui participaient à ces manifestations économiques arrivaient en Algérie avec la volonté de dénicher un marché. Aujourd'hui, les choses ont changé et ces sociétés œuvrent pour conclure des partenariats et densifier leurs relations d'affaires», a-t-il indiqué à la presse.

Les secteurs d'activités présentés à l'exposition sur une superficie d'environ 2.000 m<sup>2</sup> sont notamment l'ingénierie industrielle et automatisme, les matériels et équipements de soudage, les machines-outils et outillages individuels, les équipements de sécurité industrielle, les machines pour la découpe et le traitement de la tôle, les presses ainsi que la prestation de services et d'appui à l'industrie.

Des journées techniques seront organisées en marge du salon et seront consacrées aux programmes d'investissements des filières industrielles décidés par les pouvoirs publics dans le cadre de la nouvelle politique de relance de l'industrie. Des rencontres d'affaires sont également programmées sous l'égide de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie.

**ACCIDENTS DE LA ROUTES**

**Une nouvelle stratégie pour réduire de 30 % sur trois ans**




Une nouvelle stratégie nationale de sensibilisation visant à réduire de 30 %, sur les trois années à venir, le nombre d'accidents de la route en Algérie a été mise en œuvre, a indiqué dimanche à Sétif le Directeur général du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Hachemi Boulabi.

Intervenant lors de la cérémonie d'ouverture d'une semaine de sensibilisation et de prévention des accidents de la route, organisée à la maison de la culture Houari-Boumediene, M. Boulabi a souligné que cette stratégie qui met à contribution «l'ensemble des secteurs concernés» consiste à aller directement vers les usagers de la route pour les appeler à respecter le code de la route et à surveiller leur vitesse qui, a-t-il assuré, reste la cause première des sinistres routiers. Le responsable du CNPSR a estimé que le facteur humain est responsable de 92 % des accidents de circulation qui ont tué au cours des derniers huit mois, a-t-il noté, 3.085 personnes et fait 48.128 blessés. Cette semaine de sensibilisation marque le lancement à Sétif du projet pilote de sécurité routière mené dans le cadre du programme de coopération «EuroMed Trans-

port» de coopération de l'Union européenne dans la zone du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord. L'expérience sera ensuite étendue aux autres wilayas du pays.

La manifestation qui se poursuivra jusqu'au 10 octobre prochain permettra de réaliser une étude sur «l'épineuse problématique» de la circulation routière à Sétif, classée première wilaya du pays en nombre d'accidents avec 138 morts durant le huit derniers mois.

Le wali de Sétif, M. Abdelkader Zoukh, a appelé, dans son intervention, à l'association de l'école aux actions de sensibilisation et à l'organisation de manifestations de diffusion de la culture de sécurité routière ciblant directement les usagers, notamment les plus jeunes.

Cette manifestation est organisée avec le concours de plusieurs intervenants parmi lesquels les

services de la Protection civile, la Gendarmerie nationale, les directions des Transports et des Travaux publics ainsi que des représentants de l'Union européenne.

Des débats sur la sécurité routière, des sorties vers les points de contrôle sécuritaire sur les routes pour la sensibilisation et l'inspection des points noirs du trafic routier dans la wilaya sont prévus tout au long de cette manifestation.

Des caravanes de sensibilisation et des ateliers de discussion du projet pilote «limitation de la vitesse des véhicules» sont aussi au menu de cette semaine de sensibilisation. Une exposition d'équipements en rapport avec la sécurité routière et avec le contrôle technique des véhicules a été organisée parallèlement à l'ouverture d'un parc pédagogique pour le développement de la culture de la sécurité routière chez les enfants.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ

### GRÈVE DANS LES LYCÉES Largement suivie

La grève a été suivie à 90% par l'ensemble des travailleurs du secteur de l'éducation à Bordj Bou-Arréridj. Les grévistes, qui ont réussi à paralyser la majorité des lycées de la wilaya pendant toute la journée d'hier, ont déclaré, par le biais de leurs représentants, qu'un taux de 90% a été enregistré dans 52 lycées de la wilaya. De son côté, la direction de l'éducation limite le taux de suivi du débrayage à moins de 50%.

Mouad B.

### Des habitants du quartier Kirwani à Ras El Oued bloquent dans la route

Des habitants du quartier Kirwani, dans la commune de Ras El Oued, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, exigent des logements sociaux ou des autorisations pour bâtir de nouveaux logements sur les terrains où ils habitent. Hier, ils ont fermé la route, reliant Bordj Bou-Arréridj à leur commune, à la circulation à hauteur de leur cité. A la aide de troncs d'arbres et de pierres, les villageois frondeurs ont obstrué cette route dans les deux sens. M. B.

## TISSEMSILT

### Le police neutralise deux cambrioleurs

Dans le cadre des activités de la police pour réduire la criminalité sous toutes ses formes à travers les cités et les quartiers de la ville de Tissemsilt. Les éléments de police judiciaire de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont procédé à l'arrestation de deux personnes âgées respectivement de 23 ans et 28 ans, pour tentative de vol d'un magasin avec destruction partielle intentionnelle de la propriété d'autrui. Les deux mis en cause ont été appréhendés, lors d'une ronde de routine effectuée par les policiers, selon le communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. Après leurs auditions par les enquêteurs, les deux malfaiteurs ont été présentés, devant le procureur de la République de Tissemsilt, qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

Ould Sidi Amar

## COUP DE FILET DE L'ANP AUX FRONTIÈRES

### Arrestation de 20 contrebandiers dont cinq étrangers à la frontière algéro-malienne

Vingt (20) personnes dont cinq (5) de nationalités étrangères ont été arrêtées samedi au niveau de la zone frontalière entre Timiaouine/Bordj Badji-Mokhtar et la ville malienne de In Khalil lors d'une embuscade dressée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la VI Région militaire, au niveau de la zone frontalière entre Timiaouine/Bordj Badji-Mokhtar et la ville malienne de In Khalil, le samedi 5 octobre 2013 à six heures du matin, les éléments de l'ANP ont réussi à

niqué du ministère de la Défense nationale.

«Au cours d'une embuscade dressée par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant de la VI Région militaire, au niveau de la zone frontalière entre Timiaouine/Bordj Badji-Mokhtar et la ville malienne de In Khalil, le samedi 5 octobre 2013 à six heures du matin, les éléments de l'ANP ont réussi à

intercepter un convoi composé de onze (11) véhicules 4x4, chargés de produits destinés à la contrebande», précise le communiqué.

L'opération a permis également de saisir deux cents (200) litres d'huile moteur et quarante-huit (48) quintaux de denrées alimentaires (semoule, sucre, huile,...), ajoute la même source.

APS

Des Routes & des Vies

## La Presse, les Médias Lourds et les Transports...

Par : Yahia BELHAJD-MEZIANE

La situation dramatique que vit notre pays en termes de prévention et de l'application de la loi pour protéger les usagers de la route, conducteurs et piétons. Presque personne ne se sent concerné, c'est devenu banal que de perdre 13 à 14 vies quotidiennement.

Sion s'indigne quand un accident arrive au stade de 5 juillet, et que la perte malheureuse et accidentelle de deux spectateurs déclenche une série d'enquêtes et de mesures au niveau du territoire national, on dirait que la valeur de la vie dans notre pays varie en fonction du lieu de l'accident, des personnes impliquées et du lieu où se produit le décès.

La presse fait son show et son matraquage médiatique, on cherche le scoop, mais des scoops comme celui du stade du 5 juillet, il y en a quotidiennement sur nos routes.

Le journaliste en général n'analyse pas l'accident, ne prend pas position, ne conseille pas l'usager, il recopie exactement le bulletin des services de sécurité, et termine avec : une enquête a été ouverte... puis «No comment».

La Radio et la Télévision c'est le même constat, il n'y a pas d'implication, ni d'analyse et encore moins la sensibilisation. Elles ne sentent pas concernés par ce qui se passe sur nos routes.

On nous délivre froidement les chiffres et les coupables sont vite trouvés : les chauffards, la vitesse excessive et le non respect du Code de la route. Les problèmes sont connus, c'est les propositions de solutions qu'il faut faire et au ministère concerné, aux élus de proposer de nouvelles lois, aux présidents d'APC de faire leurs travail en terme d'aménagement, à la Commission des droits de l'homme de défendre notre droit à la vie.

La presse doit jouer son rôle pleinement, en enquêtant sur les meurtriers de la route, d'analyser la situation et de demander les résultats

des enquêtes sur les différents accidents sur nos routes. Il faut sortir des bureaux, occuper le terrain. N'attendez pas qu'il y est une catastrophe pour commenter à partir de l'internet.

N'attendez pas qu'une association vienne vous communiquer les chiffres, son rôle premier est de travailler sur le terrain aux bords des routes, à côté des représentants des services de sécurité, et ce n'est qu'aux abords de la route qu'on est en contact direct avec les conducteurs, et pas dans un salon feuillé de la capitale.

Pour les médias lourds, c'est la même pratique, on va filmer dès qu'il y a un accident mortel sur nos routes, des fois 24 h après qu'il se soit produit. Une chaîne de télévision thématique, de la route est plus que nécessaire, pour couvrir en permanence, éduquer, prendre en charge les problèmes auxquels sont confrontés les conducteurs honnêtes, qui essayent de bien conduire dans ce monde de fous.

Les associations ne sont pas exemptes de reproches, celles qui font du sang de nos victimes un fonds de commerce, celle qui y sont pour obtenir des avantages en tout genre, des positions politiques ou qui sont au service d'un parti, qui remplissent les salles et applaudissent à chaque parole prononcée par leur favori.

Une société civile organisée et une société active et positive, qui n'a comme but que de servir le citoyen sans compter sans attendre quoi que ce soit en retour.

Dans chaque wilaya, l'Etat devrait créer une cité de la société civile où chaque association aurait son bureau, ses moyens matériels et humains, pour servir sans contrainte le citoyen, ainsi l'association ne serait pas «l'otage» d'un parti politique ou d'un président d'APC.

Les «seniors» ou jeunes retraités ne demandent qu'à servir, profitant de leur expérience de la vie et du sentiment du «Vivre harmonieusement ensemble».

Y.B. M.

# PREMIERS VIRUS DE BÉBÉ

## Halte aux idées reçues

Soigner les premiers virus de bébé : voilà bien un domaine sur lequel tout le monde va donner son avis ! Avant l'arrivée des premiers virus, une pédiatre vous aide à faire un tri efficace entre fausses croyances et vrais conseils.

### Un bain tiède fait baisser la fièvre

Pendant des années, les médecins ont conseillé cette technique pour faire baisser la fièvre des bébés. En fait, cela paraît inadapté et assez inconfortable pour les petits qui supportent mal les variations brusques de température. Si votre bébé à moins de 3 mois, consultez en cas de température supérieure à 38°C. Après 3 mois, si votre enfant a de la température et semble avoir chaud, mettez-le en body rafraîchissez-le avec un gant d'eau froide sur le front, proposez-lui à boire et donnez-lui une dose de paracétamol adapté à son poids. Si la fièvre ne descend pas ou s'aggrave après quelques heures ou que votre bébé présente d'autres signes (teint pâle, difficulté de respiration, vomissement, comportement inhabituel...), consultez sans plus tarder.

### S'il est déjà sous antibiotics, inutile d'aller chez le médecin

Les antibiotiques servent à combattre les microbes et non les virus. Seul un médecin peut faire la différence et prescrire le bon traitement à votre enfant. Vous devez donc vous abstenir d'utiliser les antibiotiques en automédication et consulter votre pédiatre si votre bébé va mal. En cas de signes inhabituels ou de pédiatre absent, faites le 15 sans hésiter, vous serez orientés vers un service d'urgence capable de vous accueillir ou pris en charge par un médecin à domicile.

### Il faut toujours avoir un sirop pour la toux dans la pharmacie

En fait, la toux est un mécanisme de protection qu'il ne faut donc pas combattre à tout prix ! Cela dit, une toux sèche nécessite une consultation plus rapide qu'une toux

grasse notamment en raison des risques de bronchiolite. En dehors de la prescription spécifique d'un médecin, passez-vous des sirops qui donnent peu de résultat si ce n'est fluidifier les sécrétions et donc gêner bébé qui est couché la majeure partie du temps !

### En hiver, les virus sont un peu inévitables

Les virus aiment la chaleur. Aérer une pièce permet donc de minimiser les risques. Nettoyer les poignées de portes et les sols limite aussi la contagion. Sans compter l'importance de se laver les mains à l'eau et au savon avant de s'occuper de bébé, après avoir été aux toilettes ou s'être mouché. Bref, pour les bébés aussi il faut faire des efforts !

En revanche, inutile d'en faire trop et de javelliser trois fois par jour la maison : bébé tombera forcément malade un jour. Restez donc raisonnable !

### Il faut empêcher bébé de tout mettre à la bouche

C'est parfaitement impossible puisqu'il découvre le monde par la bouche ! Vous pouvez en revanche veiller à l'hygiène de ses jouets en les nettoyant régulièrement avec de l'eau tiède et du liquide vaisselle. Certains passent même à la machine ! Une solution hydro alcoolique vous permet de vous nettoyer les mains rapidement en cas de besoin.

### On ne peut pas moucher un bébé

Il est vrai que c'est une tâche délicate... Que ça soit avec du sérum physiologique ou un mouche bébé, vous serez bien en peine de maintenir bébé au calme pendant l'opération. Qu'à cela ne tienne, faites le maximum et essuyez au moins correctement son petit nez dès que nécessaire. Une astuce : surélevez la tête du lit de bébé pour l'aider à dormir plus sereinement.



### Un bébé en crèche développe son immunité

La collectivité développe de fait l'immunité des bébés : à chaque jour, un nouveau virus à combattre et petit à petit l'armée d'anticorps se constitue... Cela dit, les petits s'avèrent des organismes plus fragiles qu'il convient de protéger au maximum surtout en période d'épidémie de grippe par exemple. Evitez donc les centres commerciaux, les foules ou les enfants malades au moins les 3 premiers mois.

cas de perte de poids ou de signe de déshydratation (teint terne, yeux cernés, langue sèche...), vous devez consulter un médecin d'urgence.

Après un premier épisode de gastro, le médecin vous prescrira sûrement un traitement que vous pourrez réutiliser au besoin. A noter : il existe aussi un vaccin contre le virus de la gastro-entérite.

### La varicelle est contagieuse seulement avant son apparition

En réalité elle est contagieuse pendant 24 à 48 heures avant l'apparition des premiers signes et jusqu'à ce que les boutons fassent des croûtes (une semaine environ après le début des symptômes).

### La gastro, c'est banal chez les bébés

Faux ! Vous devez surveiller les conséquences d'une diarrhée du nourrisson. En

## Virus : les nids à microbes que vous touchez tous les jours

Nous pouvons toucher jusqu'à 30 objets différents à la minute, parmi lesquels de parfaits nids à microbes comme la télécommande, le bouton de porte, les interrupteurs... Mais quels sont les objets où les microbes et bactéries se sentent le plus à leur aise ?

### Le menu du resto

Avez-vous déjà vu le propriétaire de la brasserie du coin ou de votre pizzeria préférée nettoyer ses menus ? Certainement pas ! Alors qu'une récente étude du *Journal of medical virology* a rappelé que les virus comme ceux du rhume ou de la grippe peuvent survivre 18 heures sur une surface plane... comme celle d'un menu de resto !

**Conclusion :** ne laissez jamais le menu du resto en contact avec votre assiette, vos couverts ou votre verre. Et allez-vous laver les mains dès que vous aurez passé commande.

### La tranche de citron du soda

Si l'on se souvient de cette étude de 2007, du *Journal of Environmental Health*, 70% des tranches de citron que le barman dépose sur notre verre de soda sont porteurs de

germes. A l'époque de cette étude, les chercheurs avaient commandé des verres dans une vingtaine de bars différents et ils avaient déniché des micro-organismes dans 76 tranches de citron, parmi lesquels le fameux Escherichia Coli.

**Conclusion :** la prochaine fois que vous buvez un verre de soda, commandez le sans tranche de fruit !

### La salière de la cantine

Vous avez beau être maniaque côté hygiène et penser à vous laver les mains soigneusement avant de manger, il est clair que toutes les personnes qui vous ont précédée à la cantine et qui ont touché salière, poivrière ou bouteille de ketchup, ne se sont pas forcément lavé les mains. Elles y ont donc déposé des microbes... qui se retrouvent potentiellement sur les frites que vous venez de saler !

**Conclusion :** inutile de manipuler la salière avec votre

serviette en papier, car celle-ci est poreuse et laisse passer les micro-organismes. Le seul moyen d'éviter la propagation des microbes (si vous ne pouvez faire autrement que saler ou poivrer vos plats) est de les nettoyer avec une lingette désinfectante avant de les toucher.

### Le caddy du supermarché

Une étude menée par les chercheurs de l'Université d'Arizona en 2007 a montré que, dans les grandes surfaces, deux caddies sur trois étaient porteurs de bactéries. Cette étude a même montré qu'il y avait plus de germes sur ces caddies, manipulés des dizaines de fois chaque jour, que dans les toilettes publiques.

**Conclusion :** ne vous séparez jamais de votre bouteille de gel antiseptique lorsque vous faites les courses et nettoyez systématiquement et soigneusement la barre du caddie avant de l'emporter.

## GRIPPE

### Une nouvelle molécule pour ne plus succomber au virus

Les chercheurs de l'Inra ont découvert une molécule qui s'attaque aux cellules qui hébergent le virus de la grippe pour les empêcher de réagir et de mettre en route le processus inflammatoire. Premier essai sur les souris réussi.

La grippe est une maladie contagieuse qui touche chaque hiver plusieurs millions de personnes pendant la période d'épidémie, notamment en raison de l'apparition de souches de virus qui résistent aux traitements.

Aussi les chercheurs de l'Inra et ceux de l'Université Claude Bernard de Lyon ont-ils cherché à développer une stratégie qui cible la cellule qui héberge le virus et non le virus lui-même. Leurs recherches ont abouti à la création d'une molécule qui bloque l'inflammation du système immunitaire en présence du virus et qui permet d'aboutir à la guérison. Ces travaux, qui viennent d'être publiés dans *The Journal of Clinical Investigation*, montrent qu'en administrant cette molécule antagoniste à des souris grippées, non seulement le processus inflammatoire a été inhibé, mais aussi que la multiplication des virus a été stoppée. «Le résultat est très prometteur», s'est félicité Bruno Lina, responsable du Centre national de référence de la grippe à Lyon. «Car, chaque année, les personnes qui décèdent de la forme grave de la grippe saisonnière succombent parce que le virus déclenche chez eux toute une cascade de réactions immunitaires.» Cette étude confirme que la conception d'un traitement alternatif aux anti-viraux actuels et limitant l'émergence de virus résistants à ce traitement est possible. Mais même si les premiers essais sur les rongeurs sont prometteurs, il faut encore tester cette molécule sur l'homme. Des essais cliniques sont en cours aux Hospices de Lyon, pour confirmer cette efficacité de la molécule sur la propagation des virus de la grippe dont le fameux virus H5N1 hautement pathogène et le virus H1N1 qui se répand rapidement d'une région à l'autre.

A noter que pour l'instant, le virus de la grippe saisonnière «ne montre aucun signe de circulation soutenue» comme l'explique le réseau de surveillance de la grippe. Autrement dit, l'épidémie n'est pas encore là et, en attendant l'arrivée de la nouvelle molécule, il est encore temps de vous faire vacciner !

# HYGIÈNE ALIMENTAIRE LES BONS GESTES AU QUOTIDIEN

Comment faut-il ranger son frigo ? En quelle matière faut-il choisir sa planche à découper ? Dans quel ordre faut-il faire les courses ? Faites le point sur les règles d'hygiène alimentaire à respecter au quotidien.

### Un réfrigérateur se lave une fois par semaine

**Faux :** un réfrigérateur se lave une fois par mois (sauf accident de parcours) à l'eau savonneuse. Il se séche avec un papier à usage unique. Si vous choisissez de le désinfecter avec de l'eau de javel, il est impératif de le rincer à l'eau savonneuse. Ne pas oublier de nettoyer le joint, un vrai nid à bactéries !

### Un réfrigérateur fonctionne dans une pièce non chauffée

**Faux :** un réfrigérateur ne fonctionne pas ni dans une pièce froide, ni dans une pièce surchauffée. Il doit donc être placé dans un environnement chauffé entre 16 et 32 degrés. Il faut donc éviter de le placer à côté du four ou de le brancher dans une remise froide ou une maison non chauffée.

### Une planche à découper en bois est plus hygiénique

**Vrai :** les planches à découper en plastique se rayent facilement, sont difficiles à nettoyer et deviennent rapidement des nids à bactéries. Il vaut donc mieux utiliser une planche en bois. Mais il est essentiel de bien la nettoyer et de la sécher à chaque utilisation. En revanche, il est dangereux d'utiliser un produit désinfectant qui entraînerait la persistance de résidus dans le bois. Pour éviter les contaminations croisées, rincez la planche entre chaque découpe d'aliments différents.

### Je peux faire mes courses dans n'importe quel ordre

**Faux :** il faut éviter de rompre la chaîne du froid. Il est donc impératif de commencer par mettre dans son caddie les produits d'épicerie, les converses, puis les produits frais et toujours finir par les aliments surgelés. Si votre temps de trajet entre le supermarché de votre domicile est long, n'oubliez pas les sacs isothermes. Une fois



à la maison, on range en priorité les congelés, les produits frais et l'épicerie.

### La température est identique à tous les étages du réfrigérateur

**Faux :** votre réfrigérateur doit être maintenu à une température maximale de 4 degrés au point le plus froid. Il est compartimenté en plusieurs zones de températures. La zone la plus froide signalée par un logo est réglée entre 0 et 4 degrés, le bac à légume à 6 degrés, la partie la plus «chaude» entre 4 et 6 degrés, et la porte entre 6 et 10 degrés. Le congélateur affiche lui une température de moins 18 degrés.

### Je peux ranger les aliments n'importe où dans le réfrigérateur

**Faux :** chaque aliment a une place spécifique. En fonction de sa nature, il devra être entreposé dans partie plus moins

froide du réfrigérateur. Il est donc recommandé de ranger les aliments en respectant les températures mentionnées sur les étiquettes et de les ranger dans les différents compartiments adaptés du réfrigérateur. Le jambon, la viande, les poissons sont stockés dans la partie la plus froide, les fromages, yaourts dans la partie la plus chaude, les œufs, le lait entamé dans la porte et les légumes dans le bac à légumes.

### Pendant un barbecue, je peux réutiliser le plat ayant contenu de la viande crue

**Faux :** surtout s'il s'agit de volaille qui contient deux bactéries, le campylobacter et la salmonelle, principales causes de gastroentérites bactériennes. Pour éviter la contamination de la viande cuite par les micro-organismes de la viande crue, changez de récipient ou lavez-le. Cette pratique ne s'applique pas avec les viandes qui se mangent crues.

## NUTRITION

# Tous les fruits et légumes sont couverts de bactéries

Les fruits et légumes sont tous recouverts de bactéries. Mais ces bactéries varient beaucoup selon le type de produit et leur mode de production.

On s'en serait quelque peu douté : les bactéries présentes sur la peau des fruits et légumes ne sont pas les mêmes selon qu'ils soient le produit d'une agriculture convention-

nelle ou d'une agriculture biologique. Mais des chercheurs de l'Université de Boulder, au Colorado, ont voulu en avoir le cœur net et ont examiné les 11 fruits et légumes que nous consommons le plus souvent crus.

Tomates, poivrons, fraises : ils ont constaté que ces derniers partagent des bactéries de surface similaires qui ap-

partiennent à la famille des Enterobactéries. En revanche, pommes, pêches et raisins présentent des bactéries de surface qui appartiennent à 3 ou 4 familles différentes.

Dans cette étude, les chercheurs américains montrent que toutes ces bactéries varient beaucoup selon le mode de production, le mode de conservation, les

conditions de transport... Mais ils se veulent rassurant vis-à-vis du consommateur : les bactéries présentes sur la peau des fruits et légumes ne provoquent pas forcément d'intoxications alimentaires mais elles peuvent interagir avec d'autres bactéries présentes dans le corps et, éventuellement, nous rendre malades.

## Le parcours du défunt président Chadli Bendjedid revisité à El Tarf

Les participants à la première conférence nationale consacrée, dimanche à El Tarf, au défunt président Chadli Bendjedid, à l'occasion du 1er anniversaire de sa disparition, ont évoqué les principales étapes de son parcours en tant que moudjahid et troisième président de l'Algérie indépendante. La rencontre a donné lieu à une conférence du Dr Mohieddine Ammour, ancien responsable de l'information à la présidence de la République sous l'ancien président Bendjedid, qui a mis en exergue les qualités du moudjahid que d'aucuns «lui connaissaient durant la guerre de libération nationale et qui lui ont valu le consensus autour de sa personnalité pour accéder à la magistrature suprême». Le Dr Ammour a rejeté la thèse selon laquelle il y aurait eu des «divisions» entre les membres du comité central du Front de libération nationale autour du choix de Chadli Bendjedid à la succession du défunt président Houari Boumédiène à la magistrature suprême de l'Etat. De son côté, le Dr Abdelaiziz Boubakir, de l'université d'Alger, a évoqué le livre portant Mémoires du président Chadli Bendjedid, en sa qualité de rédacteur de l'ouvrage. Il a indiqué à ce propos que le défunt «n'avait pas évoqué un second tome de ses mémoires». Selon l'intervenant, le président Bendjedid fut l'un des premiers à introduire une approche en termes de «conflits de civilisations», précisant que lors des débats sur la charte nationale de 1976, il était pour la formulation «Islam, religion du peuple», plutôt que «Islam, religion de l'Etat». M. Boubakir a estimé que le troisième président de l'Algérie indépendante avait «tenté de donner une image fidèle de l'Islam, synonyme de civilisation et de raffinement, au lieu de «régression et intolerance». Il a ajouté que

Chadli Bendjedid «se préoccupait des conflits des civilisations, en 1982, avant même que cette question ne soit couramment débattue dans les médias». Au cours de cette rencontre, à laquelle a pris part le ministre de l'Énergie et des ressources halieutiques, Sid Ahmed Feroukhi, un film de 17 minutes dédié à la vie militaire et à l'action du président Chadli Bendjedid, a été projeté, retracant le parcours de cet homme, né le 14 avril 1929 dans la tribu des Djedaddia, à Sebaâ, dans la commune de Berrifiane relevant de la wilaya d'El Tarf. Cette rencontre a donné lieu à un hommage rendu à la famille du défunt, en la personne de son frère Hazem Bendjedid, en présence de près de 300 moudjahidine de la région et de nombreux compagnons d'armes.

# CHADLI BENDJEDID

## l'homme qui voua sa vie au service de l'Algérie

**«Père de la démocratie et du pluralisme en Algérie», l'ancien président, Chadli Bendjedid, a voué sa vie entière au service de son pays, pour sa libération du joug colonial et son émancipation socio-économique à la hauteur des Etats développés, ont témoigné dimanche à Alger les compagnons du défunt.**

Le président Bendjedid «était à l'écoute des citoyens et de leurs préoccupations, notamment les agriculteurs», a affirmé M. Mohamed Alloui, secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (Unpa) dans son intervention lors d'une conférence organisée par l'association Mecha al Echahid en coordination avec le Palais de la culture à l'occasion du premier anniversaire du décès de Chadli Benjedid. Le président Bendjedid «a contribué à la promotion de l'agriculture à travers nombre de décisions dont les plus importantes consistaient en la préservation des terres agricoles et l'augmentation de la production agricole pour atteindre l'autosuffisance», a-t-il ajouté.

De son côté, l'ancienne ministre Zhour Ounissi a qualifié le défunt d'«homme clairvoyant qui gérait avec perspicacité les affaires de l'Etat et prenait les décisions adéquates» précisant que le défunt «a œuvré tout au long de son mandat en tant que président de la République à consacrer la démocratie et le pluralisme et à promouvoir les droits de la femme». «Il était le premier président à permettre à la femme d'accéder au poste de ministre», a poursuivi Mme Ounissi.

Le général à la retraite, Djouadi Abdelhamid, a, quant à lui passé en revue les réalisations du regretté Bendjedid durant la guerre de Libération nationale, plus particulièrement à la base Est dont il



était l'un des dirigeants les plus éminents ainsi que son rôle dans l'édition et la restructuration de l'Armée nationale populaire après l'Indépendance en 1962. Le général à la retraite a, également, évoqué «le dévouement de l'ancien président au service de l'institution militaire aux différents niveaux de responsabilité qu'il a eu à assumer dont celui de chef de la IIe Région militaire, puis de président de la République algérienne de 1979 à 1992». La conférence s'est déroulée en présence des membres de la famille du défunt Chadli Bendjedid dont son frère Khalifa Bendjedid qui a mis en avant «l'amour du défunt à sa

patrie et sa décision de rejoindre, très tôt, les rangs de l'ALN ainsi que les différentes responsabilités qu'il a eu à assumer au sein de l'institution militaire, puis son accession au poste de président de la République après la mort du président Houari Boumédiène». L'occasion était pour Khalifa Bendjedid d'affirmer que son frère «a démissionné de son poste de président de la République en janvier 1992 pour préserver l'intérêt supérieur du pays» et qu'il «n'a pas été évincé». Les participants à cette conférence ont apporté leur témoignage sur cette importante personnalité à l'instar du président du parti de Palestine à Alger, du

Secrétaire général de l'Organisation des enfants de moudjahidine Moubarak Khelifa, du journaliste Saâd Bouakba, et du général à la retraite Hocine Benmââlem qui ont passé en revue le parcours militantiste du défunt Bendjedid avant et après l'indépendance et sa clairvoyante gestion des différents dossier soutenu son soutien aux causes justes dont la cause palestinienne. Cette conférence qui coïncide avec le 1er anniversaire de la mort de Chadli Bendjedid, décédé le 6 octobre 2012 a vu la participation d'amis et de proches du défunt ainsi que de représentants de partis politiques et de la société civile.

## CULTURE

### «L'autre rive» fait un tabac au Centre culturel algérien à Paris

La pièce de théâtre «L'autre rive», de la Compagnie de théâtre Tin Hinan, produite par Niddal El Mellouhi et Messaoud Mohamed, et présentée en avant-première samedi soir au Centre culturel algérien a fait un tabac auprès du public venu en grand nombre assister à la représentation. Mise en scène par Niddal El Mellouhi, également comédien de talent, «L'autre rive», librement inspirée de la pièce l'écrivain, dramaturge et cinéaste français Marcel Pagnol «Marius, Fanny, César» est une tragico-comédie qui renvoie à des thèmes universels et toujours d'actualité à savoir le désir de la jeunesse et l'immigration clandestine.

Amours contrariés, mariages arrangés, chômage et désœuvrement, rêves d'évasions qui se fractacent sur l'autre rive de la Méditerranée, c'est tout cela à la fois, sur fond de tragédie terroriste gorgée de douleurs et de tourments rapportés par les médias, qui raconte cette pièce théâtrale. Fortement ovationnée par un public visiblement impressionné par l'aisance et la spontanéité des comédiens sur scène, mais aussi amusé par leurs répliques et mimiques, cette pièce, qu'on classerait volontiers dans le répertoire populaire du théâtre contemporain est montée avec une distribution de comédiens Algériens et Français.

Elle raconte, non sans dérision et humour, l'histoire de beaucoup des jeunes en mal de vivre et d'être, qui ne rêvent que de partir sur l'autre rive, celle qui semble promettre, du moins en apparence, emploi, bien-être, bonheur et sécurité. «L'autre rive», c'est aussi le drame Kaïs, jeune diplômé au chômage, qui aide tant bien que mal son père à tenir un café et dont son compagnon d'infortune, et non moins meil-

leur, Moha, tente en vain de convaincre de prendre un bateau clandestin pour aller réaliser leurs rêves en Europe. Tous les jours, ils s'installent au port, guettant l'arrivée de ces bateaux qui, pour Moha, sont boursrés d'espérance puisqu'ils peuvent les transporter sur l'autre rive qui porte en son creux cet Eldorado si fascinant à leurs yeux. Mais le jour où Foula, la fille qu'il aime secrètement est mariée de force par sa mère à un vieil homme fortuné, il se décide, rongé par le désespoir, de rejoindre son ami sur une embarcation de fortune, après avoir payé un passeur, car il estimait qu'il n'avait plus aucune raison pour rester. Quelques années plus tard, Kaïss revient au bercail.

Les projets qu'il souhaitait tant réaliser pour faire fortune sur l'autre rive de la Méditerranée n'étaient que chimères brisées par la dure réalité de l'immigration clandestine.

#### Des situations familiales faites d'amour et d'humour

«Nous avons fait le choix de raconter cette histoire avec pour décor les années 1990, car nous voulions traiter de situations familiales, faites d'amour et d'humour, dans un contexte assez grave qui n'empêchait pas les gens de continuer à vivre et à fantasmer», a souligné le metteur en scène de la pièce, Niddal El Mellouhi. «Nous avons traité du sujet de l'immigration clandestine, car celle-ci concerne beaucoup de pays d'Afrique et du monde arabe, mais nous voulions simplement la situer en Algérie, sur un port, non loin de la Casbah, alors que cette histoire aurait pu se dérouler ailleurs aussi», a-t-il poursuivi. «Rien dans les propos des personnages, ne révèle que le pays traversait une situation

grave. Et tout le jeu consistait justement à ne pas laisser des événements douloureux influencer ces familles enfermées dans des drames personnels, que peut encaisser n'importe quelle famille d'Algérie ou d'ailleurs», a dit le metteur en scène. «Le message que nous voulions transmettre est que quel que soit le peuple, ou le pays, là où il y a une guerre, il ya aussi la vie, qui prend ses droits. Les conflits ne nous transforment pas tous en monstres, puisque nous continuons malgré tout à vaquer à nos occupations, à aimer, rêver et monter des projets même si nous n'arrivons pas à les réaliser», a relevé El Mellouhi.

La Compagnie Tin Hinan est le fruit du parcours d'un groupe de jeunes amateurs de théâtre qui, en 1980, créent «l'atelier du théâtre pour enfant» au Théâtre Régional de Sidi Bel Abbès, dirigé par Kateb Yacine, et montent plusieurs spectacles.

En 1997, le trio composé d'Azzedine Abbar, Niddal El Mellouhi et Abdelkader Blahi, s'associe avec le jeune auteur et journaliste H'mida Ayachi pour fonder la compagnie professionnelle du théâtre Tin Hinan. En 2001, le théâtre Tin Hinan adapte en langue française : «Habil et Habil» dans le cadre d'une coproduction avec le théâtre des Treize Vents à Montpellier. Au cours de l'année 2009 ils produisent «DZ'imigris» qui fit la même année et l'année suivante une tournée en Algérie. En 2012 la pièce de Habil obtient le 3ème prix au festival professionnel de Sidi Bel Abbès. «L'autre rive» est la deuxième expérience en écriture scénique et de mise en scène de Niddal El Mellouhi, après «DZ'imigris».

## ITALIE

# 83 nouveaux corps repêchés à Lampedusa



Quatre-vingt-trois nouveaux corps de migrants victimes d'un naufrage jeudi ont été remontés dimanche par les plongeurs près de l'île de Lampedusa.

La récupération de 83 corps porte à 194 le bilan officiel provisoire d'un drame dont les autorités redoutent qu'il ait fait entre 300 et 360 morts. Seuls 155 des 480 à 520 Erythréens et Somaliens entassés sur un bateau de pêche parti de Misrata, en Libye, ont pu

être sauvés. Selon un rescapé, le feu a pris sur le bateau lorsque le capitaine a enflammé une chemise pour attirer l'attention des garde-côtes italiens, tout près des rives de Lampedusa.

«Quand les gens ont vu les flammes, ils se sont précipités sur l'autre bord et le bateau en a été déséquilibré. Plein de gens sont tombés au fond de l'eau. La terreur a commencé», a-t-il raconté.

## NIGERIA

# Dix-huit morts dans le naufrage d'un bateau sur le fleuve

Dix-huit personnes ont été péri dans le naufrage d'une embarcation qui transportait 70 passagers sur le fleuve Niger, dans le centre du Nigeria, a annoncé dimanche l'agence de secours locale.

«C'est arrivé jeudi et nous avons perdu 18 personnes», a déclaré Mohammed Shaba, président de l'Agence des situations d'urgence de l'Etat du Niger, cité par l'agence AFP, peu après la fin des opérations de recherche.

«On nous a dit que 70 personnes se trouvaient à bord du bateau» quand il a chaviré, a-t-il précisé.

Le naufrage a été causé par une forte houle, a précisé Shaba. Les passagers étaient en surcharge mais avaient réussi à échapper au naufrage.

Lors du naufrage de la semaine dernière, M. Shaba avait estimé que les fortes eaux avaient joué un rôle, surtout après une saison très pluvieuse. Le Nigeria a connu de fortes inondations ces dernières années.

Le Niger, qui coule sur quelque 2.600 kilomètres, est le troisième plus long fleuve d'Afrique, derrière le Nil et le Congo.

## FUSILLADE EN AFRIQUE DU SUD:

# 5 personnes tuées près de Cape Town

Cinq personnes ont trouvé la mort dans une fusillade survenue dimanche dans la localité de Lingeletu près de Cape Town, a annoncé la police sud-africaine.

L'incident s'est produit dans un restaurant lorsqu'un homme a sorti une arme à feu et tiré plusieurs coups en direction des clients, a précisé la même source.

L'auteur de cette fusillade est activement recherché par la police et une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

L'Afrique du Sud connaît une criminalité record quotidiennement, avec notamment quelque 50 homicides, plus de 100 viols et vols, 700 cambriolages et au moins une attaque de fourgon blindé par jour. (APS)

# PÉROU UN BUS CHUTE DANS UN RAVIN 22 morts

Au moins 22 personnes ont péri et 31 autres ont été blessées dans la chute dimanche d'un bus dans un ravin dans les Andes au Pérou, a rapporté le quotidien local *El Comercio*.

L'accident s'est produit vers l'aube dans la ville de Quichuas, dans la région montagneuse andine de Huancavelica, à environ 400 km au sud-est de la capitale, Lima, précise le quotidien. Selon un des passagers blessés, cité par le journal, le chauffeur du bus s'était déconcentré au moment de la chute du véhicule, car il parlait avec un passager qui venait de monter à bord. Le bus a ensuite dévié de la route et a basculé dans un ravin d'environ 100 mètres de profondeur.

# CHINE LE TYPHON FITOW FRAPPE LA CÔTE ORIENTALE Au moins 2 morts

Le typhon Fitow a frappé hier la côte orientale de la Chine avec des vents dépassant 200 km/h, faisant au moins deux morts et deux sont portés disparus, et l'évacuation de centaines de milliers de personnes, ont rapporté les médias chinois. Les provinces très peuplées du Zhejiang et du Fujian étaient en mobilisation maximale, l'agence météorologique chinoise ayant émis samedi une alerte rouge, soit le plus haut niveau de son échelle.

Au moins deux personnes ont été tuées à l'arrivée de Fitow dans la ville de Wenzhou, a rapporté l'agence Chine nouvelle. Plus de 1.200 maisons se sont effondrées dans cette municipalité côtière, a précisé Radio Chine nationale. Des zones de la province du Zhejiang, au sud de la mégapole de Shanghai, ont reçu près de 29 centimètres de précipitation en 17 heures, de dimanche à lundi matin, selon les *Nouvelles de Chine*. Le typhon a touché terre dans les premières heures d'hier dans la province du Fujian, apportant des pluies torrentielles et provoquant des coupures d'électricité massives, avait plus tôt indiqué Chine nouvelle. Il devait poursuivre sa route vers le nord-ouest mais s'affaiblir rapidement, selon le Centre national météorologique. Selon Chine nouvelle, 574.000 personnes ont été évacuées dans la province du Zhejiang et 17.000 dans celle du Fujian. Deux employés du port de Wenzhou, dans le Zhejiang, ont été portés disparus et pourraient avoir été emportés par la mer, a précisé l'agence. Fitow, qui doit son nom à une fleur micromédiéenne, est le 23<sup>e</sup> typhon de l'année. Avant d'atteindre la Chine, il a balayé les îles japonaises d'Okinawa, y faisant des dégâts légers.

APS

# MEXIQUE Manifestation contre les réformes fiscale et énergétique



Quelque 12.500 personnes ont manifesté dimanche dans le calme à Mexico contre les réformes fiscale et énergétique lancées par le président mexicain Enrique Peña Nieto, selon un responsable des services de sécurité.

La manifestation, la troisième convoquée par l'ex-candidat de gauche à l'élection présidentielle, Andrés Manuel López Obrador, s'est terminée par un rassemblement sur l'avenue Reforma, la plus grande de Mexico.

L'opposition de gauche critique la volonté du gouvernement de permettre aux compagnies étrangères d'investir dans l'industrie pétrolière nationale, qu'elle dénonce comme une privatisation déguisée.

M. Lopez Obrador dénonce également la réforme fiscale qui l'accompagne considérant qu'elle avait pour but de prendre dans les poches des citoyens de quoi compenser les baisses de revenus de la compagnie pétrolière publique Petróleos Mexicanos (Pemex).

Pemex, qui rapporte au Mexique plus du tiers de ses ressources fiscales, a enregistré au cours des dernières années une chute de sa production de pétrole brut, passée de 3,4 millions de barils par jour en 2004 à 2,5 millions en 2012. M. Lopez Obrador a également indiqué qu'il ferait connaître d'ici deux jours les actions de «désobéissance civile et pacifique» qu'il envisage pour combattre ces réformes.

# INDE 32 personnes tuées par la foudre

Au moins 32 personnes, dont neuf enfants, ont été tuées pendant le week-end, touchées par la foudre dans plusieurs Etats de l'est de l'Inde, ont indiqué hier les autorités.

«Au moins 24 personnes, dont sept enfants, ont été tuées samedi et dimanche, frappées par la foudre dans l'Etat du Bihar», a dit Puran Mahto, un responsable de la gestion des catastrophes de l'Etat, Renu Kumari Kush-



de vents forts ont déraciné des arbres, endommagé des habitations et abîmé le réseau électrique dimanche soir.

Les orages sont fréquents pendant la période de mousson (juin-octobre) mais le bilan humain de ce week-end est particulièrement lourd. Les habitants de cabanes faites de bambou et de terre sont généralement les plus touchés par les orages.

# L'Inde réussit son tir d'essai d'un missile balistique Prithvi II

L'Inde a réussi lundi son tir d'essai d'un missile balistique Prithvi II à capacité nucléaire, fabriqué par des scientifiques indiens, depuis le polygone de Chandipur dans l'Etat oriental d'Odisha, selon des sources locales.

«Le missile a été testé depuis le polygone de Chandipur, à une quinzaine de kilomètres du district de Balasore dans le même Etat, vers 9h15 heure locale. Le tir

d'essai du missile, choisi au hasard dans le stock, a été couronné de succès», ont indiqué les sources.

Le missile, développé par l'Organisation indienne pour la recherche et le développement en matière de défense, est capable de transporter des ogives nucléaires pouvant peser jusqu'à 1.000 kg.

Le missile a une portée de 350 km et a déjà été utilisé par l'armée indienne.

## MAROC - LIBYE

### Visite du chef du gouvernement libyen au Maroc

Le chef du gouvernement libyen, Ali Zidane, a entamé dimanche soir une visite de travail et d'amitié au Maroc à la tête d'une délégation ministérielle, a-t-on annoncé de sources officielles. Outre les entretiens avec des responsables marocains notamment avec son homologue Abdelilah Benkirane, le chef du l'exécutif libyen doit se réunir à Casablanca avec des représentants de la Confédération générale des entreprises du Maroc (Cgem) avant de procéder à la signature de plusieurs projets de coopération.

Il est accompagné, durant cette visite de trois jours, notamment du ministre de l'Intérieur, Sadik Abdelkrim, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Mohamed Amhamed Abdelaziz et du ministre de l'Economie, Mustapha Mohamed Abou Founas, ainsi que d'autres responsables libyens.

Il s'agit de la deuxième visite d'un chef du gouvernement libyen au Maroc depuis le changement de régime à Tripoli.

En août 2012, son prédécesseur le premier ministre Abderrahim El Kib avait effectué une visite de deux jours axée sur le volet économique.

Avec une valeur globale de 353 millions de DH (environ 31,5 millions d'euros), le Maroc était classé 62<sup>e</sup> client et 83<sup>e</sup> fournisseurs de la Libye en 2011.

La valeur des échanges entre les deux pays a reculé de 49 % en 2011. Le Maroc exporte surtout des produits alimentaires.

## LIBYE

### Le raid américain «approprié et légal»

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a jugé lundi «approprié et légal» la capture d'un chef présumé d'Al-Qaïda en Libye, précisant cependant que la Libye n'en avait pas été informée.

Les Etats-Unis font «tout ce qui est en leur pouvoir et qui est approprié et légal» afin de mettre fin à la menace terroriste, a déclaré M. Kerry en marge du sommet de l'Asie-Pacifique en Indonésie. Les Etats-Unis ont mené deux raids samedi, l'un en Somalie, l'autre à Tripoli qui a mené à la capture d'un chef présumé d'Al-Qaïda et poussé la Libye à demander des «explications» à Washington. A l'inverse, la Somalie, où un autre raid américain a visé les islamistes shebab, a affirmé qu'elle coopérait «avec des partenaires internationaux dans la lutte contre le terrorisme».

## NIGERIA

### Affrontements entre l'armée et des insurgés : 20 morts

Vingt personnes sont mortes au cours d'une nouvelle attaque du groupe Boko Haram et de la riposte à celle-ci par l'armée dans une ville du nord-est du Nigeria, a annoncé dimanche un communiqué des forces armées.

L'attaque a eu lieu samedi matin à Damboa, à 85 km à l'ouest de Maiduguri, capitale de l'Etat de Borno et fief historique de Boko Haram, selon le communiqué du capitaine Aliyu Ibrahim Danja, porte-parole de l'armée dans cette région.

«Les terroristes (...) ont attaqué des fidèles dans une mosquée et ils ont tué cinq d'entre eux (...). Ils ont aussi mis le feu à la résidence officielle et au palais du chef du district et à plusieurs boutiques», indique le communiqué.

Ensuite, «des soldats de la division 7 s'en sont pris aux terroristes, tuant 15 d'entre eux alors que d'autres ont fuì», ajoute-t-il.

APS

## AFRIQUE DU SUD - SAHARA OCCIDENTAL

# L'Afrique du Sud réitère depuis Alger sa solidarité avec le peuple sahraoui

**Une rencontre de solidarité avec le peuple sahraoui a été organisée dimanche à Alger par l'Ambassade de l'Afrique du Sud pour dénoncer encore une fois les violations des droits de l'homme dans les territoires sahraouis occupés et soutenir le droit de ce peuple à l'autodétermination.**



La rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de l'Afrique du Sud à Alger, Joseph Kotane, l'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (Cnaps), Mohamed Mahrez Lamari et des représentants de la société civile algérienne.

Les participants ont, à cette occasion, salué la position «constante» de l'Algérie à l'égard de la Rasd, en dénonçant avec force la «politique coloniale», la «répression» et autres «violations» qu'exercent le Maroc contre les populations civiles sahraouies.

Dans une allocution, M. Kotane a relevé que cette rencontre était un «hommage» à la lutte permanente du peuple sahraoui pour recouvrer son indépendance, mais aussi, une occasion pour mettre en lumière l'importance du soutien international aux causes justes et de

la mobilisation des sociétés civiles pour régler les conflits.

«Le peuple sud-africain a beaucoup lutté contre l'apartheid. Il a été soutenu à l'échelle internationale dans sa lutte. La question du Sahara occidental doit être soutenue. La communauté internationale doit être solidaire avec le peuple sahraoui et lui accorder toute l'importance pour qu'il puisse être enfin libre et indépendant», a-t-il dit.

Pour sa part, M. Ghali a rappelé que la victoire du peuple sud-africain contre l'apartheid était «une victoire pour tous les peuples africains», avant de saluer le peuple sahraoui pour sa résistance et ses sacrifices pour défendre ses droits à l'autodétermination et à la liberté.

Il a exprimé sa tristesse de voir le Sahara Occidental représenter la «dernière colonie» en Afrique, tout en relevant que la «précarité» de ses moyens n'ont pas empêché la Rasd d'établir des institutions pu-

bliques dans différents domaines et de bénéficier de «larges mouvements» de solidarité à travers le monde entier.

«Les innombrables agressions du Maroc contre le peuple sahraoui et les pratiques répressives à son encontre n'ont jamais affecté sa lutte et sa forte volonté à aller vers l'indépendance», a noté M. Ghali. De son côté, M. Lamari a réitéré son appel à l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour protéger les droits de l'homme du peuple sahraoui et mettre fin à la «pensée colonialiste» dans les territoires occupés.

Un film documentaire d'une vingtaine de minutes réalisé par des jeunes sud-africains pour exprimer la solidarité de leur pays avec le peuple sahraoui, a été projeté lors de la rencontre qui a vu la participation de chercheurs en histoire et juristes sahraouis qui ont abordé les développements de la question du Sahara Occidental.

## ÉGYPTE-VIOLENCE

### Paris condamne les violences en Egypte, appelle «au respect de la liberté» de manifester

La France a condamné hier «les actes de violence» en Egypte, qui ont fait des dizaines de morts et de blessés ces derniers jours à travers le pays, appelant «au respect de la liberté» de manifester.

«La France condamne les actes de violence qui ont fait plusieurs dizaines de morts ces trois derniers jours», a

déclaré le porte-parole du Quai d'Orsay, Philippe Lalliot. «Nous appelons au respect de la liberté de rassemblement et de manifestation et rappelons le devoir d'exercer ce droit pacifiquement», a-t-il ajouté. M. Lalliot a ainsi rappelé le «soutien» de Paris «à un processus démocratique inclusif ouvert à tous les courants

politiques qui rejettent la violence, en vue d'établir en Egypte, selon le calendrier fixé par la feuille de route, des institutions civiles démocratiquement élues». Au moins 50 personnes ont péri dimanche en Egypte dans des heurts entre la police et des manifestants partisans du président destitué par l'armée Mohamed

Morsi, à l'occasion du 40e anniversaire de la guerre israélo-arabe de 1973. M. Morsi, premier chef de l'Etat égyptien élu démocratiquement, a été destitué et arrêté le 3 juillet par l'armée, qui a promis des élections pour 2014 et réprime dans le sang depuis près de deux mois toute manifestation de ses partisans.

## Ban Ki-moon «préoccupé» par la grave situation en République centrafricaine

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exprimé sa préoccupation face à la situation en République centrafricaine, qui «reste instable, imprévisible et anarchique», selon un communiqué publié dimanche par le porte-parole de M. Ban.

M. Ban «est particulièrement préoccupé par le nombre croissant d'attaques et de représailles ciblées contre les musulmans et les chrétiens, y compris par les incidents récents sur l'axe Bossangoa-Bossembélé», a indiqué le communiqué, ajoutant que le chef de l'ONU a vivement condamné ces attaques. M. Ban a exhorté

les anciens rebelles de la Seleka, les groupes armés et toutes les autres parties de s'abstenir d'actes de violence contre les civils et de respecter les droits de l'Homme, appelant les autorités centrafricaines à traduire en justice les auteurs des massacres et à protéger tous les citoyens de ces attaques.

Depuis que l'ancien président, François Bozizé, a fait part de sa volonté de récupérer le pouvoir en août, près de 100 personnes ont été tuées en septembre dans les combats entre les partisans de M. Bozizé et les forces loyales au président de transition Michel Djotodia. Le

pays d'Afrique centrale est tombé dans le chaos depuis que les rebelles de la Seleka ont pris le contrôle de la capitale, Bangui, et renversé M. Bozizé en mars. M. Djotodia, qui est monté au pouvoir à la tête de la rébellion de la Seleka, a officiellement prêté serment en tant que président du pays en août. Quelque 170 000 personnes ont été forcées de fuir leur maison à cause des récents combats dans le pays, a indiqué mardi le bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires.

# S Y R I E

## Moscou et Washington favorables à une conférence Genève 2 à la mi-novembre

**Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a déclaré lundi que la Russie et les Etats-Unis souhaitaient convoquer à la mi-novembre la conférence internationale de paix sur la Syrie, dite Genève 2, pour trouver une solution politique au conflit.**



«Nous nous sommes prononcés pour la convocation de la conférence internationale à la mi-novembre», a déclaré M. Lavrov cité par l'agence publique russe Ria Novosti à l'issue de pourparlers avec son homologue américain John Kerry sur l'île indonésienne de Bali.

«Nous nous sommes mis d'accord sur des mesures à prendre pour que le gouvernement et l'opposition (syrien) participent à cette conférence», a-t-il poursuivi.

Début octobre, Moscou avait indiqué

que Damas pourrait entamer dans le cadre de Genève 2 des négociations de paix avec les éléments modérés de l'opposition armée. Parallèlement, l'opposition demande le retrait du président Assad comme préalable à des négociations.

L'initiative d'une nouvelle conférence internationale à Genève, rassemblant notamment représentants du gouvernement syrien et de l'opposition, avait été lancée en mai par MM. Lavrov et Kerry, en vue de mettre fin au conflit syrien qui

a fait plus de 100 000 morts en deux ans et demi.

Mais l'organisation de cette réunion a été repoussée à plusieurs reprises en raison de désaccord sur les objectifs et les participants, notamment entre la Russie et les Occidentaux.

Genève 2 doit reprendre les grandes lignes d'un accord international sur une transition politique en Syrie, signé le 30 juin 2012 à Genève mais jamais appliquée.

### Des têtes de missiles détruites

Les experts internationaux ont supervisé dimanche en Syrie la destruction de têtes de missiles, de bombes et d'équipements pour mélanger les produits chimiques lors de la première journée de l'élimination de l'arsenal chimique syrien, a annoncé l'ONU.

Les experts ont supervisé des personnels syriens qui «ont utilisé des lanceurs thermiques et des meuleuses pour détruire ou mettre hors d'usage une série de maté-

riels», indique un communiqué publié à New York par l'ONU et par l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (Oiac).

Leurs experts ont pour mission de détruire un arsenal estimé à mille tonnes, dont des centaines de gaz moutarde ou de gaz sarin, réparties dans des dizaines de sites, conformément à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU. «Le processus de destruction du pro-

gramme syrien d'armes chimiques a commencé aujourd'hui», indique le communiqué, qui confirme des indications données par un responsable de l'ONU à Damas. Les deux équipes d'experts s'emploient aussi à «surveiller, vérifier et rapporter» la concordance des informations fournies par le gouvernement syrien avec la situation réelle de son arsenal chimique. L'équipe est chargée de faire appliquer la résolu-

tion 2118 du Conseil de sécurité, votée le 27 septembre à la suite d'une attaque au gaz sarin qui avait fait des centaines de morts dans la banlieue de Damas en août.

Cette résolution est basée sur un accord russo-américain prévoyant le désarmement chimique du pays d'ici mi-2014. Les installations de production d'armes chimiques doivent, elles, être détruites d'ici le 1<sup>er</sup> novembre.

### DESTRUCTION DES ARMES CHIMIQUES



**Kerry rend hommage au «consentement» de Damas**

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a mis lundi «au crédit» du régime syrien la destruction de ses armes chimiques, entamée en un «temps record» un début que «accueillons favorablement».

«Le processus a démarré en un temps record et nous en sommes reconnaissants à la Russie, pour sa coopération, mais bien entendu aussi envers la Syrie, pour son consentement», a déclaré M. Kerry lors d'une conférence de presse conjointe à l'issue d'un entretien avec son homologue russe Sergueï Lavrov sur l'île indonésienne de

Bali. «Je pense qu'il est extrêmement significatif que hier, dimanche, une semaine après l'adoption de la résolution (à l'ONU, ndlr), des armes chimiques ont été détruites. Je pense que c'est à mettre au crédit du régime de Damas, franchement. Il s'agit d'un bon début et nous l'accueillons favorablement», a-t-il ajouté. Les experts en désarmement chimique ont entamé dimanche la destruction de l'arsenal syrien en application d'une résolution de l'ONU votée après l'attaque chimique meurtrière du 21 août près de Damas.

### AFGHANISTAN

### Les dépôts des candidatures à la présidentielle clôturés

La phase de dépôt des candidatures à la présidentielle afghane s'est achevée dimanche, a indiqué la commission électorale. Après des semaines de tractations entre personnalités politiques, anciens chefs de guerre et membres de l'actuelle administration afghane, la journée a commencé avec le dépôt de la candidature de l'ancien ministre des Finances Ashraf Ghani, qui avait déjà annoncé lundi sur le réseau social Twitter son intention de participer au scrutin, selon les médias.

En fin de journée, la Commission électorale indépendante (IEC) a enregistré une vingtaine de candidatures, soit deux fois

moins que pour le scrutin de 2009. La présidentielle aura lieu le 5 avril prochain dans un contexte d'incertitudes alimenté par les violences persistantes dans le pays et le départ prévu fin 2014 des 87 000 soldats de l'otan. Elle désignera le successeur de Hamid Karzai, seul homme à avoir dirigé le pays depuis la chute en 2001 du régime des talibans, qui mènent depuis une violente insurrection contre les forces nationales afghanes et leurs alliés de l'otan. M. Karzai, 55 ans, ne peut briguer un troisième mandat selon la Constitution.

### NUCLÉAIRE L'Iran demande au «5+1» une nouvelle approche

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif, cité dimanche par les médias, a demandé une «nouvelle approche» groupe 5+1 lors des négociations nucléaires prévues le 15 du mois à Genève. «L'offre précédente du groupe 5+1 (Etats-Unis, France, Royaume-Uni, Russie, Chine et Allemagne) a rejoint l'histoire et ils doivent venir à la table des négociations avec une nouvelle approche», a déclaré M. Zarif, alors que les deux parties reprendront leurs discussions les 15 et 16 octobre à Genève. Lors des deux réunions à Almaty (Kazakhstan) en février et avril derniers, les grandes puissances avaient présenté une offre dans laquelle l'Iran devait accepter notamment de «suspendre» son enrichissement d'uranium à 20% et de restreindre ses activités d'enrichissement au site de Fordo, enfoui sous une montagne à 100 kilomètres au sud de Téhéran. En contrepartie, elles acceptaient d'atténuer certaines sanctions sur le commerce de l'or et le secteur pétrochimique.

### Pyongyang menace de frappes préventives en cas de «provocation militaire»

La Corée du Nord procédera à des frappes préventives en cas de «provocations militaires» de la part de Washington et de Séoul, a annoncé lundi l'agence officielle nord-coréenne Kcna.

«Le complot militaire (américano-sud-coréen) vise à mettre fin au processus de paix dans la péninsule coréenne ainsi qu'à accroître la tension susceptible d'entraîner un conflit nucléaire. A la moindre menace, notre armée réalisera une série de frappes préventives», a indiqué l'agence citant le Comité nord-coréen pour la réunification pacifique de la patrie. Le Comité a également dénoncé l'accord conclu la semaine dernière par Washington et Séoul en vue de contenir la menace nucléaire nord-coréenne. En vertu de cet accord, les Etats-Unis s'engagent à fournir à Séoul toute l'assistance militaire nécessaire en cas de menace émanant de Pyongyang. Dans le même temps, le régime communiste a qualifié de «ridicules» les propositions de la présidente sud-coréenne Park Geun-hye, qui a appelé à la dénucléarisation de la Corée du Nord.

### PAKISTAN Le chef des forces armées annonce son départ

Le chef des forces armées du Pakistan le général Ashfaq Kayani a annoncé dimanche qu'il quitterait son poste fin novembre, au terme de son second mandat.

Le général Kayani, qui a supervisé la première transition politique démocratique qu'il ait connue le Pakistan, a indiqué dans un communiqué qu'il cesserait d'être chef de l'état-major des forces armées le 29 novembre.

«Il est temps que d'autres poursuivent la mission de faire du Pakistan un pays vraiment démocratique, prospère et pacifique, qui réalisera les plus beaux rêves de nos pères fondateurs», a déclaré le général Kayani.

Il avait été nommé chef de l'état-major des forces armées en 2007 et avait obtenu en 2010 un second mandat de trois ans.

APS

## Programme du mardi 8 octobre 2013

**TF1**

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
- 08h25 Météo
- 08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
- 09h25 Série dramatique Au nom de la vérité
- 09h55 Série dramatique Au nom de la vérité
- 10h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 10h55 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
- 11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 12h00 Jeu Les douze coups de midi
- 12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
- 13h00 Journal
- 13h45 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
- 13h50 Météo
- 13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
- 14h55 Téléfilm dramatique Sous le visage d'un ange
- 16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
- 17h25 Jeu Bienvenue chez nous
- 18h20 Jeu Une famille en or
- 19h05 Jeu Le juste prix
- 19h55 Météo
- 20h00 Journal
- 20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
- 20h37 Météo
- 20h40 Série humoristique Nos chers voisins
- 20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
- 20h50 Série policière Mentalist 77 Inédit
- 21h35 Série policière Mentalist 77
- 22h25 Série policière Mentalist 77
- 23h20 Téléréalité Baby boom
- 23h20 Téléréalité Baby boom

**2**

- 08h00 Journal
- 08h10 Magazine de services Télématin (suite)
- 09h05 Magazine littéraire Dans quelle étagère
- 09h10 Feuilleton sentimental Des jours et des vies
- 09h30 Feuilleton sentimental Amour, gloire et beauté
- 09h55 Magazine de société C'est au programme
- 10h55 Météo outremer
- 11h00 Jeu Motus
- 11h30 Jeu Les Z'amours
- 12h00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12h55 Météo 2
- 13h00 Journal
- 13h50 Météo 2
- 13h52 Consomag
- 13h56 Expression directe
- 14h00 Magazine de société Toute une histoire
- 15h40 Comment ça va bien !
- 16h50 Dans la peau d'un chef
- 17h35 Football Côté Match
- 17h40 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
- 18h15 Talk show Jusqu'ici tout va bien
- 19h15 Météo 2
- 19h20 Jeu N'oubliez pas les paroles
- 19h45 Série humoristique Y'a pas d'âge
- 20h00 Journal
- 20h40 Magazine de services Histoire d'un rêve
- 20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
- 20h44 Météo 2
- 20h45 Nous Inédit
- 22h30 Dans le secret du Mont-de-Piété 77
- 23h25 Société Premier job : bon pour le service civique

**3**

- 07h58 Dessin animé Les Dalton
- 07h58 Dessin animé Les Dalton
- 08h05 Dessin animé Les Dalton
- 08h10 Dessin animé Les nouvelles aventures de Peter Pan
- 08h17 Dessin animé Les Dalton
- 08h25 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h33 Dessin animé Oggy et les cafards
- 08h45 Société Des histoires et des vies (1ère partie)
- 09h45 Société Des histoires et des vies (2e partie)
- 10h35 Edition de l'outre-mer
- 10h45 Magazine du consommateur Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
- 11h55 Météo
- 12h00 12/13 : Journal régional
- 12h25 12/13 : Journal national
- 12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
- 13h45 Loterie Keno
- 13h55 Série policière Un cas pour deux
- 14h55 Débat Questions au gouvernement
- 16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
- 16h50 Jeu Harry
- 17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
- 17h30 Jeu Slam
- 18h10 Jeu Questions pour un champion
- 19h00 19/20 : Journal régional
- 19h18 19/20 : Edition locale
- 19h30 19/20 : Journal national
- 19h58 Météo
- 20h00 Multisports Tout le sport
- 20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
- 20h45 Série historique Un village français 777 Inédit
- 21h35 Série historique Un village français 777
- 22h30 Histoire Un village français... ils y étaient
- 22h35 Météo
- 22h38 Magazine culturel Parlons passion
- 22h40 Grand Soir 3
- 23h40 Magazine du cinéma Les sorties de la semaine
- 23h45 Thriller Orpailleur 7

**CANAL+**

- 08h00 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
- 08h05 Divertissement Zapping
- 08h13 La météo
- 08h15 Série d'animation Les Simpson
- 08h40 Comédie dramatique Superstar 7
- 10h30 Court métrage On s'y met
- 10h45 Drame Omblinne 77
- 12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
- 12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
- 14h00 Film policier Le guetteur 7
- 15h25 Série humoristique Weeds 77
- 15h50 Série humoristique Weeds 77
- 16h20 Court métrage Prématuré
- 16h35 Comédie Bachelorette 7
- 18h05 Divertissement Zapping
- 18h10 Divertissement Le Before du grand journal
- 18h45 Le JT
- 19h10 Talk show Le grand journal
- 20h00 Talk show Le grand journal, la suite
- 20h25 Divertissement Le petit journal
- 20h55 Drame Quelques heures de printemps 77 Inédit
- 22h40 Thriller Piazza Fontana 77

**M**

- 07h45 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
- 08h10 Dessin animé Les blagues de Toto
- 08h25 Dessin animé Le petit Nicolas
- 08h40 Série d'animation Martine
- 09h00 Météo
- 09h05 Magazine de télé-achat M6 boutique
- 10h05 Météo
- 10h10 Leçons sur le mariage
- 10h35 Leçons sur le mariage
- 10h55 Série sentimentale 90210
- 11h45 Desperate Housewives 777
- 12h40 Météo
- 12h45 Le 12.45
- 13h05 Scènes de ménages
- 13h40 Météo
- 13h45 Téléfilm dramatique Quand l'amour ne suffit plus : l'histoire de Lois Wilson
- 15h30 Série hospitalière Mercy Hospital
- 16h20 Jeu Un dîner presque parfait
- 17h30 Jeu La meilleure boulangerie de France
- 18h40 Magazine d'information 100 % mag
- 19h40 Météo
- 19h45 Le 19.45
- 20h05 Scènes de ménages
- 20h50 On ne choisit pas ses voisins Inédit
- 23h00 Magazine de société On ne choisit pas ses voisins

## La sélection

**TF1****20h50****Mentalist****Résumé**

Le CBI enquête sur le meurtre d'un agent immobilier retrouvé mort sur un terrain de golf. Ce dernier a été battu à mort, mais les premiers éléments laissent penser qu'il semble avoir été tué ailleurs. L'homme a autrefois fait partie d'un gang. Alors que la soeur de la victime affirme que l'homme n'a pas eu de contact avec des criminels depuis plusieurs années, une rapide enquête démontre qu'il avait récemment été battu par le chef de son ancien gang et qu'il cherchait à le retrouver la nuit de sa mort. Jane se rend sur le lieu de travail de la victime et y aperçoit quelques-uns de ses collègues, qui se disputent chaque vente disponible...

**2****20h45****Nous****Résumé**

Marie Drucker voyage à travers l'Hexagone et part à la rencontre des Français dans leur habitat, qu'ils résident à Levallois-Perret, dans l'une des villes les plus denses du monde, en Lozère dans le « désert français », dans un chalet autonome situé à 2000 mètres d'altitude ou dans un écoquartier participatif. À travers cette exploration du quotidien, « Nous » propose une nouvelle manière de comprendre les modes de vie et d'illustrer les évolutions individuelles et collectives, révélant les rouages invisibles de la vie en société. Des modélisations graphiques inédites offrent une photographie des comportements vus de l'espace.

**3****20h45****Un village français****Résumé**

Pour Claude, Antoine et leurs camarades, la question d'entrer en résistance se pose. Certains d'entre eux, dont Antoine, décident de sauter le pas. C'est Daniel, désormais installé à Moisssey avec Sarah, Gustave et Tequiero, qui accueille Ezéchiel, blessé à l'épaule alors qu'il tirait sur Chassagne. Bien qu'il soit recherché par la police et que cela les met en danger, Daniel et Sarah acceptent de le cacher et de le soigner. Pendant ce temps, au cours d'un dîner avec les notables de la région, Heinrich humilié Chassagne devant toute l'assistance. Chassagne jure de se venger de l'officier allemand...

**CANAL+****21h00****Quelques heures de printemps****Résumé**

Alain Evrard, 48 ans, sort de prison, où il a purgé une peine de 18 mois pour avoir transporté un chargement de stupéfiants à l'arrière de son camion. Sans ressources, il rentre chez sa mère, Yvette, veuve depuis peu, une petite femme ordonnée qui entretient sa maison et cuisine des compotes avec les pommes de monsieur Lalouette, son voisin dévoué. Alain trouve à s'employer dans le tri des déchets. Ses rapports avec sa mère sont houleux. Elle n'accepte pas ses désordres. Il lui reproche ses contraintes. Puis Alain découvre que sa mère, rongée par un cancer au cerveau, a entrepris des démarches pour mourir à l'heure qu'elle aura choisi...

**M****23h40****On ne choisit pas ses voisins****Résumé**

Nuisances sonores, droits de passage, fumées toxiques : les sources de conflits entre voisins sont nombreuses. Pour renouer le dialogue entre ces personnes qui vivent l'enfer au quotidien, Karine Le Marchand et Stéphane Plaza endosseront le rôle de médiateurs. Une fois le dialogue rétabli et apaisé, des solutions concrètes sont mises en oeuvre pour faciliter la cohabitation et les rapports de voisinage. Au sommaire :

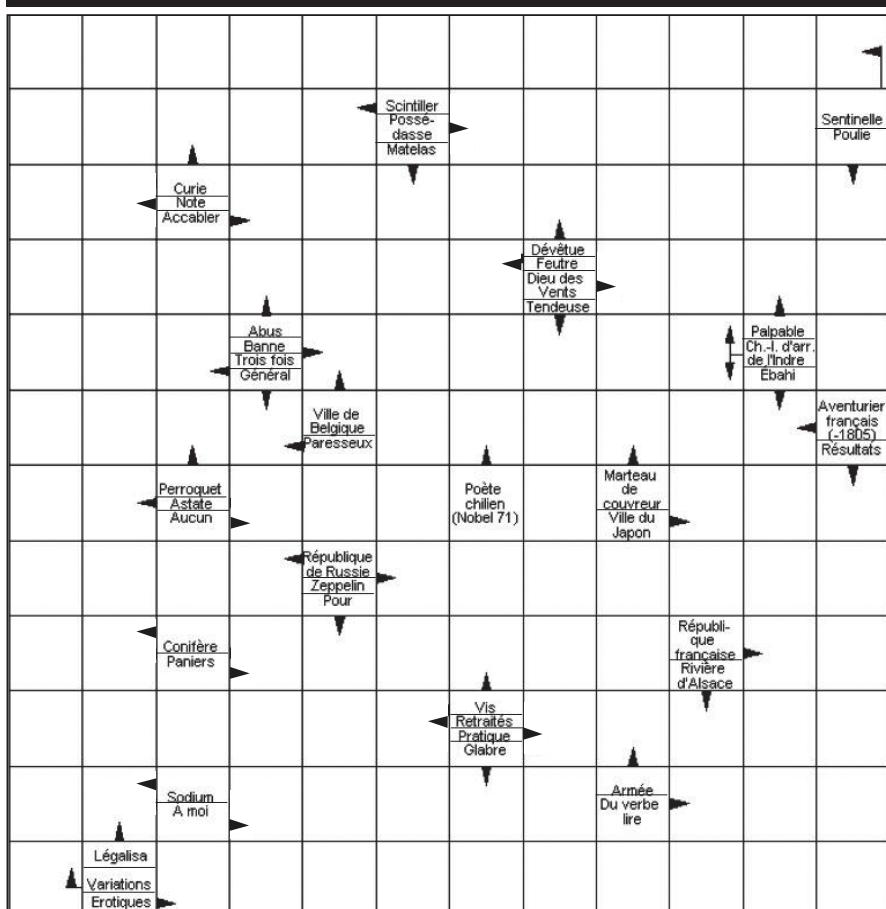
**Le Mans**

Au Mans, au sein d'un lotissement, une éoliennes de 11 mètres 50 de haut cause une guerre des clans entre deux jeunes couples et leurs soutiens : Pamela et Sébastien d'un côté, Elodie et Steven de l'autre.

**Caen**

A Caen, Monique, buraliste à la retraite, bataille contre un jeune couple de noctambules installé depuis quelques mois au-dessus de son appartement. Leurs rythmes respectifs semblent incompatibles.

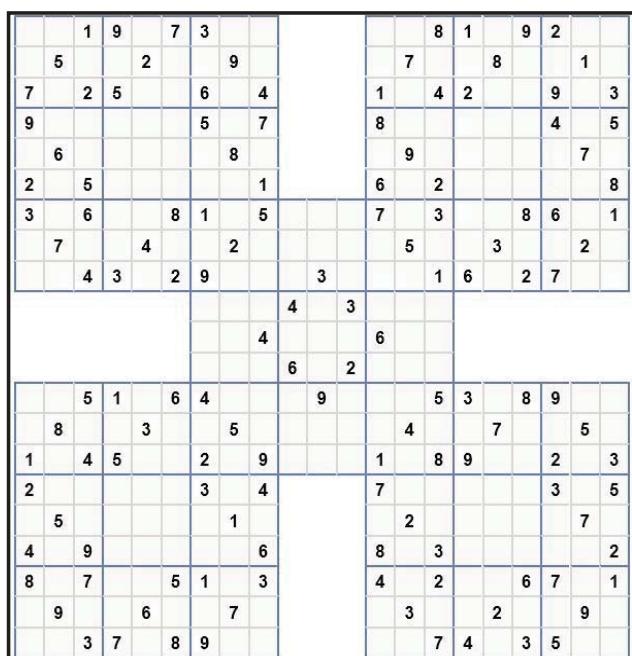
## Mots fléchés n°396



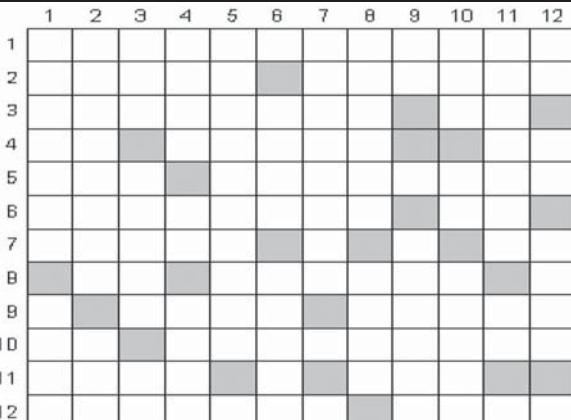
## Samouraï-sudoku n°396

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



## Mots croisés n°396



## Horizontalement:

1. Culture des jardins
2. Sentiment intense - Elue de nouveau
3. Mène une vie dissolue - Pronom personnel
4. En les - Causa la perte de - Note de musique
5. Téléphonie sans fil - Terrains couverts d'herbe
6. Physicien allemand - Pronom indéfini
7. Chanteur français - Titane
8. Négation - Loi du silence
9. Prénom féminin - Ventilée
10. Coup de tambour - Os décharnés d'homme
11. Ainsi soit-il - Rivière de l'Asie
12. Bois à petits coups - Agitation, émotion

## Verticalement:

1. Respirer précipitamment - De la nature de la graisse
2. Oubli, lacune - Copain
3. Suc épuré d'un fruit cuit - Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles - Infinitif
4. Détruire - Police militaire nazi - Compositeur italien
5. Envahissement de la mer (plur.)
6. Automobile - Cérémonie catholique
7. Relatif à l'urine
8. Peintre français - Jeu de cartes
9. Pièce ayant la forme d'un T - Ecrivain irlandais (1672-1729)
10. Ville d'Allemagne - Elle fut changée en génisse - Ecrivain allemand
11. Se jeter avec violence sur quelqu'un - Indique la liaison
12. Double voyelle - En les - Compositeur aména

## Proverbes

Parlez-moi de ce qui me plaît, même si vous mentez.

## Proverbe algérien

Vise toujours la lune, même si tu rates, tu atterriras parmi les étoiles.

## Proverbe berbère

Un vieil ami est toujours le miroir de son ami.

## proverbe arabe

La peur donne des ailes

## Proverbe français

## C'est arrivé un 8 octobre

600 : constitution d'indépendance de la république de Saint-Marin.

1809 : Klemens Wenzel von Metternich est nommé ministre des affaires étrangères et chancelier autrichien.

1912 : début de la Première Guerre balkanique.

1967 : capture de Che Guevara en Bolivie.

1991 : indépendance de la Croatie et de la Slovénie.

2000 : le prince Henri devient le 6e souverain du Luxembourg.

2008 : première élection présidentielle multipartite de l'histoire des Maldives.

## Célébrations

- Journée mondiale 2011 des soins palliatifs.

- Journée internationale du lionisme.

- Burundi : Jour de l'indépendance (1962).

- Croatie : Jour de l'indépendance (1991).

- République populaire de Chine : Hong Kong : jour de l'établissement de la Région administrative spéciale (RAS) de Hong Kong (1997).

- Inde : Journée de l'Indian Air Force commémorant sa création en 1932.

- îles Vierges britanniques : Journée du Territoire.

- Pérou : Jour de la Marine péruvienne commémorant sa création en 1821.

- Rwanda : Jour de l'Indépendance (1962).

- Somalie : Fondation de la République (1960).

TOURNOI INTERNATIONAL D'EGER (HONGRIE)

# La sélection algérienne de goal-ball sur le podium

La sélection nationale algérienne de goal-ball a terminé à la 3<sup>e</sup> place au tournoi international d'Eger en Hongrie clôturé dimanche, et auquel ont pris part huit sélections nationales. Logée dans le groupe A, l'équipe algérienne a battu la Hongrie (A), en match de classement pour la 3<sup>e</sup> position.

Le groupe A était composé de la Hongrie (A), de la Russie, du Qatar et du Kosovo. L'absence de trois éléments, dont le capitaine Mohamed Mokrane (problème administratif), a été bien ressentie par le collectif qui a essayé, tant bien que mal, de sortir avec les honneurs lors du tournoi qui s'inscrit dans le cadre de la préparation de l'équipe au Championnat d'Afrique des Nations, prévu au Kenya du 2 au 7 décembre.



Les Verts ont terminé le premier tour en seconde position, avec deux succès face, respectivement, à l'équipe nationale «junior» de Hongrie (10-3) et la Roumanie (5-4) et une défaite devant l'Ukraine (5-2). En demi-finale, l'équipe algérienne, championne d'Afrique en titre, a perdu face à la Russie (7-3). «C'était un bon test pour notre équipe qui était amoindrie par l'absence de quelques éléments, dont le capitaine et buteur, Mohamed Mokrane. Avec la présence de tout notre effectif (surtout Mokrane), nous aurions pu présenter un autre visage et espérer un meilleur classement», a indiqué l'entraîneur national Mohamed Bettahrat. Selon le coach, le tournoi international d'Eger en Hongrie a été bénéfique à maints égards. Il a notamment permis d'apporter des ajustements tant en défense qu'en attaque. «Ce genre de tournois offre aux joueurs l'opportunité de jouer un bon nombre de rencontres, dans une courte période. Il offre également la possibilité aux joueurs d'augmenter le volume de travail et aux entraîneurs, de faire évoluer la composante du groupe et apporter les corrections qu'il faut», explique M. Bettahrat.

La sélection algérienne de goal-ball mettra en jeu sa couronne africaine, dans moins de deux mois à Nairobi, lors de CAN-2013, qualificative au Mondial prévu à Espoo en Finlande du 26 juin au 7 juillet 2014.

## FORMATION

### Séminaire international du 10 au 13 octobre à Alger

La Fédération algérienne de volley-ball (FAVB) a annoncé dimanche l'organisation d'un séminaire international du 10 au 13 octobre à l'Agence nationale d'animation et loisirs des jeunes (ANALJ) de Sidi Fredj (ouest d'Alger), en collaboration avec la Confédération africaine (CAVB). «Ce séminaire sera encadré par le directeur des formations de la Fédération française (FFVB), Pierre Laborde, ainsi que le sélectionneur de l'équipe de France, Laurent Tillie», précise la FAVB. L'inscription à ce séminaire qui débutera jeudi à 10h00 est «ouverte à tous les entraîneurs», a indiqué l'instance fédérale, affirmant que ce rendez-vous est considéré comme un «stage de recyclage annuel».

## MONDIAL 2013 DE HANDBALL DAMES (PRÉPARATION)

### Début du stage du sept national

La sélection algérienne féminine de handball (seniors) a entamé à l'hôtel «Beau-Fayet» (Alger) son stage en prévision du championnat du monde féminin prévu du 6 au 22 décembre en Serbie.

Prévu initialement du 28 septembre au 2 octobre courant, ce regroupement avait été reporté en raison de l'impossibilité de regrouper l'ensemble des joueuses retenues à cet effet, dont la plupart étaient en pleine période d'exams universitaires, selon l'instance fédérale.

Pour ce stage, le coach national Aït Ouarab Mourad, secondé par Aimer Abdelkrim, n'a fait appel qu'aux joueuses évoluant en Algérie. Celles évoluant à l'étranger rejoindront leurs coéquipières lors du prochain stage qui coïncidera avec la période «IHF» durant laquelle les joueuses professionnelles pourront rejoindre leurs sélections nationales respectives.

En prévision du rendez-vous serbe, la formation algérienne effectuera du 18 au 28 octobre à Budapest (Hongrie) un stage pré-compétitif ponctué par 5 matches amicaux internationaux. Ensuite, la dernière ligne droite de la préparation est prévue dans la ville espagnole d'Albir, du 24 novembre au 3 décembre prochain au cours de laquelle cinq matches amicaux

#### Liste des joueuses retenues pour le stage d'Algérie:

**Gardiennes de buts:** Sehabi Samia, Abdellah Souhila, (GS Pétroliers), Saadoun Leila (OJS Constantine)

#### Joueuses de champ :

Benaicha Souhila (JS Azelaguen) - Dob Nassima, Ould-Taleb Tassadit, Izem Lamia, Hemici Sihem (GS Pétroliers) - HBBC Gdiel : Laalmi Amel, Boudjellal Imène (HBB Gdyel), Ziadi Rekia, Meslem Zineb (HBB Saida) - Benmostefa Daha Amina (HBB Arzew) - Boussora Fatma, Iberaken Fatima, Hasnaoui Ratiba (HBC El-Biar) - Khelil Ryma (RJL Alger)

#### Liste élargie des joueuses évoluant à l'étranger.

Tizi Nabila (Brest -/France), Titou Souad (Lommes HB-D2 /France), Tebib Soraya (Val de Boutonn-N1 /France), Boudjelal Amina, Benzemour Zahra, Souli Najah (Bergerac-N1 /France), Belakhdar Nadia (Noisy Le Grand-D2 /France), Hamiti Soraya (AS Cannes-D2 /France). Entraineur : Aït Ouarab Mourad Manager : Aimer Abdelkrim.

## Mondiaux-2013 de gymnastique

### (SAUT DE CHEVAL)

### Le Sud-Coréen Yang conserve son titre

Le Sud-Coréen Yang Hak-seon a conservé son titre de champion du monde de saut de cheval dimanche à Anvers lors de la dernière journée des Mondiaux-2013 de gymnastique. Yang, champion du monde 2011 et champion olympique 2012 de la spécialité, s'est imposé avec un score de 15,553 points, devant l'Américain Steven Legendre, 2e avec 15,249 pts, et le Britannique Kristian Thomas, 3e avec 15,233 pts. Le Sud-Coréen de 21 ans faisait figure de grand favori: il avait déjà terminé en tête des qualifications.

### (BARRE FIXE)

### Le Néerlandais Zonderland champion du monde

Le Néerlandais Epke Zonderland, déjà champion olympique 2012 de sa spécialité, a remporté la finale de barre fixe des Championnats du monde 2013 de gymnastique disputée dimanche à Anvers. Zonderland s'est imposé avec un score de 16,000 points devant l'Allemand Fabian Hambüchen (15,933 pts) et le Japonais Kohei Uchimura (15,633 pts). Il s'agit du seul titre remporté par un gymnaste européen lors des Mondiaux-2013 dominé chez les messieurs par le Japon.

### (POUTRE)

### La Russe Mustafina sacrée

La Russe Aliya Mustafina, a remporté la finale de la poutre des Championnats du monde 2013 de gymnastique, dimanche à Anvers. Mustafina, quadruple médaillée des Jeux olympiques 2012 à Londres, a été créditée d'un score de 14,900 points. Elle a devancé les Américaines Kyla Ross, 2<sup>e</sup> avec 14,833 pts, et Simone Biles, 3<sup>e</sup> avec 14,333 pts qui l'avaient devancée dans le concours général. Biles qui a remporté à 16 ans et pour ses premiers Championnats du monde le concours général, a remporté à Anvers trois médailles en incluant la médaille d'argent au saut de cheval samedi.

## Solution Samurai-sudoku N°395

3	1	4	5	9	7	2	6	8
2	7	6	8	1	4	3	5	9
9	8	5	6	3	2	7	4	1
6	2	9	4	5	3	8	1	7
5	3	7	2	8	1	4	9	6
1	4	8	7	6	9	5	3	2
8	6	1	3	2	5	9	7	4
4	9	3	1	7	8	6	2	5
7	5	2	9	4	6	1	8	3

7	6	2	9	8	1	3	4	6
3	8	9	4	7	2	5	1	8
6	5	1	2	3	7	4	8	9
8	4	1	6	5	3	7	2	9
1	6	4	5	7	3	2	9	8
2	3	7	9	8	4	6	1	5
8	9	5	2	1	6	4	3	7
7	8	1	4	9	2	3	6	5
5	2	3	7	6	8	1	4	9
6	4	9	3	5	1	8	7	2
3	7	6	1	2	5	9	8	4
4	5	8	6	3	9	7	2	1
9	1	2	8	4	7	6	5	3

## Solution Mots Croisés N°395

FLUORESCENCE  
RIVIERE■NIAS  
ANUS■III■DRA  
N■LEANDRE■MU  
KRAAL■EAQUE■  
EY■UPAS■URNE  
NEF■IL■AIS■X  
S■AIN■IMPUNI  
TABLIER■ELUS  
ECLISSER■LT  
IRE■MONTANTE  
NESLE■ELAEIS

## Solution Mots Fléchés N°395

RACCOMPAGNER  
IBERIE■BLED■  
BADEN■PRO■ED  
OTE■DRAISINE  
UT■FROISSE■P  
LUXUEUX■INFO  
DEUX■G■UNAUS  
I■AISES■E■NE  
NONNE■ANSE■R  
GH■RACE■RA■  
USURPA■VANDA  
E■ABERRATION

MONDIAL-2014 (BARRAGES-ALLER) BURKINA FASO-ALGÉRIE

# Les Verts à pied d'œuvre depuis dimanche

S. Ben

Alors qu'il a écarté dix joueurs sur les 36 qu'il avait convoqué le 23 septembre dernier, le sélectionneur de l'équipe nationale algérienne de football, M. Vahid Halilhodzic a entamé les séances d'entraînements avec son effectif depuis dimanche après midi au Centre technique de sidi moussa, et ce, en vue du prochain match contre le Burkina Faso samedi prochain.

(17h00, heure algérienne) en match aller du tour des barrages qualificatifs de la coupe du monde 2014 au Brésil.

Lors de la première séance d'entraînements de dimanche dernier, seulement 19 joueurs étaient présents. Les six autres joueurs à savoir Sofiane Feghouli (Valence, Espagne), Medhi Lacen (Getafe, Espagne), Djamel Mesbah (Parme, Italie), Carl Medjani (Olympiakos, Grèce), Hilal Soudani (Dinamo Zagreb, Croatie) et Abdellmoune Djabou (Club Africain, Tunisie) devraient rejoindre le groupe hier. Les six joueurs étaient retenus par les rencontres de leurs clubs respectifs disputées dimanche pour le compte des différents championnats européens, et au cours desquelles ils ont connu des fortunes diverses.

D'ailleurs la séance d'hier était ouverte aux médias.

Les autres séances d'aujourd'hui et de demain seront les dernières avant que les verts ne se déplacent jeudi prochain en direction d'Ouagadougou.

Ainsi et concernant l'effectif que le coach des Verts a choisi, on remarque bien



beaucoup d'absence dont celles de Halliche et Belfodil. Ce dernier ayant tergiversé avant de décider finalement à rejoindre les Verts a irrité quelque peu le sélectionneur des verts qui avait besoin d'un engagement plutôt du joueur. Or, celui-ci avait demandé d'être « dispensé » durant la dernière CAN pour se consacrer à son club.

Et c'est ce qui fait qu'aujourd'hui, il paie en quelque sorte cette position de donner priorité à son club.

Ce qui explique, pour certains observateurs, pourquoi il n'a fait jouer Ishak Belfodil lors du dernier match des groupes de la sélection algérienne en Coupe du monde contre le Mali au stade Tchaker de Blida qu'une seule minute.

Le message était bien compris de tous. Et aujourd'hui, en réalité cette non convocation d'Ishak Belfodil est « logique » selon

ce même principe que Vahid voudrait bien faire croire. Car, pour les critères de choix, il faut repasser un autre jour... Sinon on note donc que Vahid a choisi pour ce déplacement périlleux en terre burkinabé 4 gardiens début, 9 défenseurs, 9 milieux de terrain et 4 attaquants. Pour d'autres explications relatives au choix des joueurs il va falloir attendre la prochaine rencontre avec la presse du premier responsable technique des verts pour avoir plus d'explications.

#### Liste des 26 joueurs retenus :

1. M'BOLHI Raïs (CSK Sofia/ Bulgarie),
2. DOUKHA Izzedine (USM El Harrach),
3. SI MOHAMMED Cédric (CS Constantine),
4. ZEMMAMOUCHE Mohammed Amine (USM Alger).
5. BENTAIBA CADAMURO Liassine (Real Sociedad/ Espagne),
6. KHOALED Nacereddine (USM Alger),
7. BOUGHERRA Madjid (Lekhwiya/ Qatar),
8. MEDJANI Carl (Olympiakos Pirée/ Grèce),
9. BELKALEM Essaïd (Watford/ Angleterre),
10. RIAL Ali (JS Kabylie),
11. MESBAH Djamel Eddine (Parme/ Italie),
12. GHOULEM Faouzi (AS Saint Etienne/ France),
13. MOSTEFA SEBAA Mehdi (Ajaccio AC/ France),
14. TAIDER Saphir (Inter Milan/ Italie),
15. GUEDIOURA Adlane (Crystal Palace/ Angleterre),
16. LACEN Medhi (Getafe/ Espagne),
17. YEBDA Hassen (Granada/ Espagne)
18. KARAOUI Amir (ES Sétif),
19. DJABOU Abdelmoumène (Club Africain/ Tunisie),
20. BRAHIMI Yacine (Granada/ Espagne),
21. FEGHOULI Sofiane (Valence/ Espagne),
22. SOUDANI Al Arabi Hillal (Dynamo Zagreb/ Croatie),
23. KADIR Foued (Stade Rennais/ France),
24. SLIMANI Islam (Sporting Lisbonne/ Portugal),
25. Aoudia Mohamed Amine (Dresden/ Allemagne)
26. GHILAS Nabil (FC Porto / Portugal).

#### Les dix joueurs écartés :

- Rafik Djebbour (Sivasport-Turquie), Ishak Belfodil (Inter-Milan-Italie), Halliche (Académica Coimbra-Portugal), Karim Agouazi (Caen-France), Fethi Harek (Bastia-France), Sofiane Khedairia (ESS), Saad Tedjar (ASO Chef), Mohamed Khoutir Ziti (ESS), Hamza Koudri et Hocine el Orfi (USMA).

## Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE BOUIRA  
NIF 0974 1001 9051824 01

### *Avis d'appel d'offres national ouvert*

N° 23 / D.E/2013

La direction de l'Education de la Wilaya de Bouira lance un avis d'appel à la concurrence national ouvert pour l'acquisition et installation de chauffage au profit de collèges d'enseignement moyen (OP N° NK5 623 8 262 110 12 87)

Les entreprises intéressées par le présent avis, sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'éducation de la wilaya de Bouira (Nouveau siège), à coté du Technicum Colonel Ouamrane Bouira, contre paiement de la somme de 2000,00 DA représentant les frais d'impressions.

Chaque soumissionnaire peut participer dans un ou plusieurs lot (établissement) mais ne peut être attributaire que d'un seul lot ( Établissement).

Les offres accompagnées des dossiers administratifs tel que précisé sur le cahier des charges et conformément à la réglementation en vigueur doivent parvenir sous double enveloppe à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Bouira, service programmation et suivi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante : « Appel à la concurrence : l'acquisition et installation de chauffage au profit de collèges d'enseignement moyen (citer l' (ou les) établissement(s) concerné(s) - À ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE  
DIRECTION DE L'EDUCATION DE LA WILAYA DE BOUIRA  
NIF 0974 1001 9051824 01

### *Avis d'appel d'offres national ouvert*

N° 21 / D.E/2013

La direction de l'Education de la Wilaya de Bouira lance un avis d'appel à la concurrence national ouvert pour l'aménagement et la réhabilitation des établissements scolaires du cycle Moyen endommagé par les intempéries (OP N° NK5 623 8 262 110 12 86)

Les entreprises intéressées par le présent avis, sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'éducation de la wilaya de Bouira (Nouveau siège), à coté du Technicum Colonel Ouamrane Bouira, contre paiement de la somme de 2000,00 DA représentant les frais d'impressions.

Chaque soumissionnaire peut participer dans un ou plusieurs lot (établissement) mais ne peut être attributaire que d'un seul lot ( Établissement).

Les offres accompagnées des dossiers administratifs tel que précisé sur le cahier des charges et conformément à la réglementation en vigueur doivent parvenir sous double enveloppe à Monsieur le Directeur de l'Education de la Wilaya de Bouira, service programmation et suivi, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

L'enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante : « Appel à la concurrence : l'aménagement et la réhabilitation des établissements scolaires du cycle Moyen endommagé par les intempéries (citer l' (ou les) établissement(s) concerné(s) - À ne pas ouvrir ».

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.

## LIGUE 1 DE FOOTBALL

**Kamel Djabour, nouvel entraîneur de la JSB Béjaïa**

**Le technicien franco-algérien, Kamel Djabour, a été officiellement engagé pour prendre en main les destinées de la JSB Béjaïa, en remplacement de Noureddine Saâdi, selon le porte-parole du club, Hammouche Achour. «L'accord est définitif».**



«Djabour prendra ses nouvelles fonctions dès la semaine en cours, une fois les formalités administratives inhérentes à son installation réglées», a-t-il précisé, sans toutefois indiquer les conditions ayant présidé à son engagement.

Agé de 54 ans, Djabour était le sélectionneur sortant de l'équipe nationale du Congo et préalablement le co-

entraîneur de l'AJ Auxerre, évoluant en ligue 2 du championnat de France de football.

Ancien défenseur du Racing Club de Paris, il a également dirigé la barre technique du Dynamo d'Abomey (Bénin) en 2009, réussissant à lui éviter miraculeusement la rétrogradation en division II, puis en 2010, celle du Stade Malien, avec qui il a remporté la super

Coupe du Mali. Né à Paris et originaire de la ville d'Akbou (Béjaïa), Djabour est diplômé de l'ISTS d'Alger (promotion 1984) et est détenteur du D.E.F, le plus haut diplôme français de football. Une carte de visite en somme bien soignée, dont devrait profiter l'équipe de Yemma Gouraya pour rebondir en championnat, après un début bien en peine.

## LIGUE 2 DE FOOTBALL

**L'entraîneur Ifticène débute son travail avec le NA Hussein Dey**

Younes Ifticène, qui a démissionné vendredi passé de la barre technique de l'USM Blida, est devenu le nouvel entraîneur du NA Hussein-Dey et a dirigé hier sa première séance d'entraînement avec la formation de Ligue 2 algérienne de football, a appris l'APS auprès de l'intéressé. «Je suis officiellement le nouvel entraîneur du NAHD. Avec les dirigeants de ce club, on s'est entendu pour jouer la carte de l'accession, soit l'objectif qu'ils avaient assigné à leur équipe avant le début de cet exercice», a déclaré Ifticène.

L'ancien joueur de l'USM El Harrach a tenu, en outre, à affirmer que ses contacts avec le «Nasria» étaient noués samedi soir, au lendemain de l'annonce officielle de sa démission de l'USMB.

«Que tout le monde à Blida sache que je n'avais aucun contact, ni avec le NAHD, ni une autre équipe lorsque j'étais en place à l'USMB. Mon éducation ne me permet pas d'ailleurs de

le faire. Ce n'est qu'après l'annonce de mon départ de cette formation, que les dirigeants husseindéens sont venus me voir pour me proposer de prendre les commandes techniques de leur team», a-t-il précisé.

Questionné sur les véritables raisons ayant provoqué sa démission du club de la ville des Roses, l'entraîneur a expliqué qu'il n'avait pas apprécié les critiques du président du club, Mohamed Zaim, qui se disait «non satisfait des résultats réalisés jusque-là».

«J'ai eu une réunion avec Zaim jeudi passé, pendant laquelle il s'est montré non convaincu par le parcours de l'équipe après 7 journées de compétition. Il a notamment évoqué les nuls ramenés des terrains de l'USM Annaba et l'USMM Hadjout, estimant qu'on avait les possibilités de les remporter. Pour ma part, je lui ai clairement fait savoir qu'on a un effectif limité en qualité, vu que la majorité des joueurs viennent de divisions



inférieures, manquant beaucoup d'expérience». Et de poursuivre : «Mes propos ne semblaient pas convaincre le président, et dès lors, je lui ai signifié que le match du lendemain (victoire face à l'ESM Mostaganem 4-0, ndlr) allait être mon dernier club quel que soit son résultat. Il a essayé de m'en dissuader, estimant que le moment n'était pas opportun pour prendre une telle décision, mais pour moi c'était tranché. Je suis parti la conscience tranquille en laissant à la troisième place l'équipe, donc en pole position pour accéder, malgré un effectif modeste». Au NAHD, Ifticène va travailler avec le même staff qui était sous la houlette de l'entraîneur Zoheir Djelloul, limogé il y a quelques semaines, et composé de l'entraîneur assistant, Faozzi Lafri et l'entraîneur des gardiens de but, Boumaâchouk, tout en le renforçant par Ali Boudjemaa, avec lequel il a l'habitude de travailler depuis 7 ans, a-t-il indiqué. Avant la 8<sup>e</sup> journée du championnat, le club banlieusard de la capitale occupe la 5<sup>e</sup> place avec 10 points.

**CHAMPIONNAT DE DIVISION AMATEUR  
Le bus du RC Kouba victime d'un accident après le match face à l'ESM Koléa**

Le président du RC Kouba, Samir Baha, a indiqué dimanche que le bus de son équipe a fait l'objet «d'une attaque» de la part des supporters de l'ESM Koléa au retour de Tipasa où les deux équipes se sont mesurées samedi ayant entraîné un accident de la route qui n'a «heureusement pas fait de victimes». «Je suis outré par le comportement des supporters de l'ESMK qui nous ont tendu un véritable guet-apens à notre retour de Tipasa provoquant un accident de circulation puisque notre bus a heurté une voiture des services de sécurité», a déclaré le premier responsable du Raed à l'APS.

«Dieu merci, les dégâts sont d'ordre

matériel, mais croyez-moi, on a frôlé la catastrophe», a-t-il ajouté.

Le RCK, leader de son groupe avant cette 5<sup>e</sup> journée du championnat de division amateur de football (centre), s'est incliné lors de son déplacement à Tipasa en perdant sur la plus petite des marges (1-0). «Je me demande pourquoi les supporters de l'équipe adverse se sont comportés de la sorte malgré la victoire de leur équipe.

Malheureusement, on assiste dans chaque match au spectre de la violence qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans notre football», a encore regretté le président du club banlieusard.

Il a, en outre, imputé à l'arbitre la

responsabilité de cette défaite qui relégue son équipe à la troisième place avec deux points de retard sur les co-leaders, l'IB Lakhdaria et l'US Oued Amizour, précisant toutefois que le bureau directeur du RCK «n'est pas satisfait des prestations de l'équipe».

A cet effet, une réunion aura lieu dimanche soir entre les membres dirigeants et l'entraîneur Mustapha Biskri, qui «donnera des explications sur les raisons du rendement mitigé des joueurs depuis le début de cette saison», a indiqué le même responsable.

APS

**MONDIAL-2014  
Burkina Faso-Algérie en direct sur la chaîne terrestre nationale**

Le match de football Burkina Faso-Algérie prévu samedi prochain à Ouagadougou (17h00, heure algérienne) sera retransmis en direct sur la chaîne terrestre de la télévision algérienne, a appris l'APS hier auprès du responsable du service des sports de l'ENTV, Yacine Bourouila.

La télévision algérienne a réussi à se procurer les droits de retransmission de cette rencontre de barrage aller des éliminatoires de la Coupe du monde 2014 au Brésil auprès d'une chaîne satellitaire arabe détentrice exclusive de ces droits inhérents aux matches du dernier tour africain qualificatif au Mondial, a assuré la même source, qui n'a toutefois pas dévoilé le montant de la transaction.

L'ENTV compte dépêcher une équipe composée de journalistes et techniciens le jour de la rencontre afin d'assurer «une bonne couverture» du rendez-vous, a encore expliqué Bourouila.

**CAN-2014 DE HANDBALL (ALGÉRIE)  
Installation du comité d'organisation local**

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi a procédé hier au siège de son département, à l'installation officielle du Comité d'organisation de la 2<sup>e</sup> édition du Championnat d'Afrique de handball CAN-2014, prévu du 15 au 26 janvier à Alger.

Au cours de cette cérémonie, à laquelle ont assisté des cadres du MJS et des représentants de différents secteurs concernés par l'événement, M. Tahmi a indiqué que «l'Algérie réunira tous les moyens indispensables à la réussite de ce rendez-vous du handball africain».

«Le MJS apportera son soutien total à la Fédération algérienne de handball pour la réussite de ce rendez-vous sur les plans organisationnel et technique» a affirmé le premier responsable du MJS. «L'expérience de l'Algérie dans l'organisation des événements sportifs lui permettra de réussir son pari grâce notamment aux compétences de ses cadres» a-t-il assuré.

De son côté, le président de la Fédération algérienne de handball, Said Bouamra, qui est également président du comité d'organisation local, a indiqué que l'Algérie s'attellera à ouvrir une nouvelle page du handball national à travers la réussite de cette compétition continentale. «Les préparatifs pour le championnat d'Afrique 2014 ont bien débuté à travers une bonne coordination entre les différents secteurs concernés par cet événement sportif.

En dépit de la courte période de temps qui nous sépare de la compétition, nous allons mettre à la disposition des sélections algériennes dames et messieurs tous les moyens pour une meilleure participation», a souligné Bouamra.

Le comité d'organisation local du Championnat d'Afrique des nations CAN-2014 de handball, est composé, outre son président, des représentants de la direction générale du sport au niveau du MJS, des ministères du Transport, Santé, Tourisme, Communication, Intérieur, wilaya d'Alger, Gendarmerie nationale, Sécurité nationale, Comité olympique algérien, Télévision nationale, Radio nationale, direction générale de l'aéroport Houari-Boumediene, Douanes algériennes et l'Office olympique Mohamed-Boudiaf.

# PIRLO mode maestro

Menée après 20 secondes seulement, la Juventus a eu les ressources pour se relever, refaire son retard et l'emporter finalement 3-2 face au Milan AC grâce, en grande partie, à un Pirlo Maestro des plus inspirés. Privé de nombreux titulaires (Balotelli, El Shaarawy, Poli, Kaka'...), Allegri a su bricoler pour mettre en place une équipe qui a longtemps gêné les hommes de Conte.

## Podolski vers la Juventus



Revenant sur le recrutement de Mesüt Özil dans les dernières heures du mercato, Arsène Wenger a admis que l'Allemand n'était pas forcément un objectif du club.

En lâchant entre 45 et 50M€ d'euros lors du dernier jour du mercato pour recruter Mesüt Özil, Arsène

Wenger a non seulement explosé la tirelire d'Arsenal (record du club), mais il a par la même occasion remis le club londonien parmi les favoris pour le titre en Premier League cette saison. Si un avant-centre était la priorité du mercato des Gunners cet été (Benzema, Higuain, Suarez, Rooney),

Arsène Wenger a reconnu que l'occasion était trop belle pour la laisser passer.

### Ancelotti confirme Benzema

Après la victoire du Real Madrid sur la pelouse de Levante dans les derniers instants de la partie (2-3), Carlo Ancelotti est revenu sur la hiérarchie des attaquants au sein du club merengue. Et si le technicien italien a apprécié les entrées en jeu de Jese et Morata, il a réaffirmé sa confiance à Karim Benzema. «Ils (ndlr : Jese et Morata) n'ont pas besoin de me convaincre de quoi que ce soit, parce que j'ai déjà assez de confiance en eux. Ils étaient enthousiastes quand ils sont entrés sur la pelouse et ont réalisé de bonnes choses», a expliqué le technicien italien, dont les propos ont été rapportés par le site officiel des Merengues.



### UN SALAIRE ROYAL POUR JANUZAJ ?

Les Red Devils ont redressé la barre suite à l'ouverture du score rapide de Craig Gardner en tout début de match. Forcément, Adnan Januzaj est aujourd'hui sur le devant de la scène et aucun supporter n'imagine une seule seconde que le board prenne le risque de le laisser filer à l'issue de la saison. Histoire de l'inciter à prolonger son contrat, les Mancuniens auraient décidé, selon le Daily Mail, de mettre le paquet sur le plan financier. En clair, le joueur âgé de 18 ans pourrait bénéficier d'un salaire de 280 000 euros par mois !

### MOURINHO «Je déteste les tricheurs»

Si certains pensaient que José Mourinho encourageait ses joueurs à tout faire pour gagner un match de football, ils savent désormais qu'ils se trompent. Interrogé par le Sunday Times sur les simulations et autres tricheries sur un terrain de football, le Portugais a livré son point de vue sur la question. Et celui-ci est évidemment tranché, comme toujours avec le Happy One, qui ne s'était pas privé pour tacler Jan Vertonghen suite au match entre Tottenham et Chelsea la semaine dernière.



### «J'essaye de faire de mon mieux»

De retour dans les petits papiers de José Mourinho à Chelsea, Juan Manuel Mata est revenu sur la bonne phase actuelle traversée par le club londonien. Sa mise à l'écart avait beaucoup fait parler outre-Manche, mais elle semble désormais faire partie du passé. De retour sur le terrain avec Chelsea, Juan Manuel Mata n'est pas totalement étranger à la bonne passe traversée par le club londonien depuis quatre matches. S'exprimant sur ce retour en grâce, l'international espagnol, également rappelé en sélection par Vicente Del Bosque, assure vouloir se mettre à disposition de l'équipe.



Édité par la SARL  
**DK NEWS**Directeur général  
**Abdelmajid CHERBAL**Directeur de la rédaction  
**Abdelmajid TAREB** | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) - **Fax** : 021.94.66.82  
Email : contact@dknews-dz.com - Site : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **Tél.** : 021.94.66.62 (63) /  
**Fax** : 021.94.66.82 / Email : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE** spa -  
1, Avenue Pasteur - Alger - **Tél** : 021.71.16.64/021.73.71.28 - **Fax** : 021.73.95.59/021.73.99.19

Mardi 8 Octobre 2013 - 3 Dhou el-Hijja 1434 - N° 398 - Deuxième année

## CHU de Béjaïa Un projet inscrit... au «congélateur»?

Alors que d'autres villes d'Algérie pourtant déjà dotées de CHU se préparent à accueillir la «poussée» asperge d'un second, voire d'un troisième CHU aux normes internationales, les Béjaouis désespèrent, dépités (sauf les députés), et commencent à ne plus y croire... à ce CHU, «Terre promise» mais mirage en plein désert de promesses. «Délocalisé» du plateau de Sidi Boudrahama, du moins au stade de projet auquel une assiette avait été dégagée, pour le réaffecter à Oued Ghir, ledit projet traîne en longueur. La pose de la première pierre ainsi que le premier coup de pioche n'ont à ce jour pas encore été effectués, l'entreprise non plus, a priori, élue pour sa réalisation, n'étant toujours pas connue. Près de deux cents médecins viennent de prêter leur serment d'Hippocrate, pourtant la toute première «fournie» de la faculté de médecine de Béjaïa -, qui, bon an mal an, sages et patients, s'étaient, des années durant, contents de la formule provisoire du «CHU» Khellil Amrane-Frantz Fanon (Deux simples hôpitaux, en fait)... Alors CHU aux normes internationales il y aura ou pas? Prière de «décongeler».

A. B.

## COUPURES D'AXES ROUTIERS Le ras-le-bol et le rejet de la population

Trop c'est trop ! Il est grand temps que les autorités fassent montre de beaucoup plus de fermeté et mettre fin à cette pratique préjudiciable à la circulation routière, aux urgences (.), à l'économie de la région. C'est la majorité des citoyens de la région qui se plaint d'un «certain laxisme» encourageant ce genre de «recours-chantage» pour un oui, pour un non. Les projets d'électrification, de raccordement au gaz de ville ou d'AEP évoluent pourtant normalement selon un calendrier dûment élaboré, la patience doit prévaloir, il n'y a pas de baguette magique même dans des pays développés... Les 06 et 07 octobre 2013, que de désagréments, une fois de plus, sur les axes routiers de la côte est, dus, précisément, à cette «arme» anti-sociale et guère productive que sont les fermetures de routes par des groupuscules pour se plaindre de tel ou tel autre problème que rencontre un village, une école... Même des collègues s'y mettent, maintenant. Le tronçon situé au niveau de Capitour, dimanche, un peu plus loin, lundi, entraînant une forte circulation, des obligations pour les bus et autres véhicules de contourner... Trop c'est trop !

A. B.

## Condoléances

Les familles Bensadi, Amrani, parents et alliés de Béjaïa font part du décès de leurs regrettés Benzaid Saâdi et Mme veuve Amrani Houria, survenu le même jour (samedi 5 octobre 2013), tous deux très proches parents (beau-frère et cousine) de notre confrère à DK News Arslan B.

Qu'Allah le Tout Puissant accorde aux défunt Sa Sainte Miséricorde et les accueille en Son Vaste Paradis.

*A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.*

## Justice Arrestation de l'auteur présumé de l'enlèvement et assassinat de la jeune Chaïma

Les services de la Gendarmerie nationale relevant de la brigade de Zeralda ont arrêté dimanche dans la même localité l'auteur présumé impliqué dans l'affaire de l'enlèvement et l'assassinat présumé de la jeune fille Chaïma (8 ans), dont le corps a été découvert fin décembre 2012, a annoncé lundi le commandant Hamamouche Belkacem chef de brigade.



Le commandant Hamamouche a déclaré au cours d'une conférence de presse que ses services «sont parvenus dimanche, aux environs de 17h 30, à arrêter le mis en cause âgé de 30 ans qui avait le crime dont il était accusé et donné les noms de trois complices qui font l'objet de recherches». Il a ajouté que l'accusé qui faisait l'objet d'un mandat d'arrêt, a été arrêté dans une maison en cours de construction mitoyenne de son logement situé à Mahelma, et ce, après avoir tenté en vain de s'enfuir, démentant l'usage d'armes à feu, bien que l'accusé ait eu recours à des objets en fer.

Le commandant Hamamouche a indiqué également que l'accusé, maçon de profession et ayant des antécédents

judiciaires, a justifié son crime par un différend qui l'opposait au père de la victime et trois autres personnes, soulignant que l'enquête avait révélé l'identité du criminel, outre les résultats de l'expertise scientifique réalisée par l'institut national de criminologie et criminalistique de Bouchaoui relevant de la Gendarmerie nationale.

Pour mettre en exécution le mandat d'arrêt lancé par le procureur de la République près le tribunal de Koléa, des investigations ont été menées et, après plusieurs mois, ont abouti à l'arrestation de l'accusé. A une question de savoir pourquoi la fuite avait duré plus de neuf mois, le commandant Hamamouche a indiqué que le mis en cause avait été arrêté une fois après la découverte du crime en compa-

gnie d'autres personnes puis relâché pour manque de preuves scientifiques, et qu'il avait en sa possession durant sa fuite deux fausses cartes d'identité.

De son côté, le procureur de la République près le tribunal de Koléa, Kaci Abdennour, a déclaré à l'issue de la conférence de presse qu'il se trouvait dans les lieux de l'arrestation «pour superviser le respect des droits des personnes mises en garde à vue», ajoutant que «dès la découverte du crime dont a été victime la jeune Chaïma, nous avons donné des instructions aux services de la police judiciaire pour ouvrir une enquête et pris un train de mesures dont notamment l'audition de toutes les personnes concernées par les faits et l'enregistrement de toutes les preuves sur les lieux du crime.

«Une fois les preuves matérielles relevées sur le terrain et avec la collaboration de l'institut national de criminologie et criminalistique de Bouchaoui, nous sommes parvenus à des résultats positifs qui ont consisté en la présence d'une preuve scientifique qui confirme que l'accusé était bel et bien l'auteur des faits qui lui ont été attribués, après quoi le juge d'instruction a été saisi et a lancé un mandat d'arrêt à l'encontre de l'accusé, distribué aux différents services spécialisés», a précisé le procureur.

Après son arrestation, l'accusé comparaitra devant le procureur puis devant le juge d'instruction qui poursuivra l'enquête judiciaire conformément au code de procédure pénale avant d'être jugé.

## SAMEDI PROCHAIN AU STADE DU 5-JUILLET

Fortement engagée dans la lutte contre le cancer du sein, l'association El-Amel d'aide aux personnes atteintes de cancer du sein, multiplie les opérations de sensibilisation à cette maladie redoutable qui touche près de 10 000 femmes chaque année.

### Amel B.

Dans le cadre d'Octobre rose, mois mondial de lutte contre le cancer du sein, l'association organise en collaboration avec la Fédération algérienne d'athlétisme et sous le parrainage du ministre de la Jeunesse et des Sports, la première course féminine contre le cancer du sein, le samedi 12 octobre, au stade du 5-Juillet.

Cette course de l'espoir contre le cancer du sein a pour objectif d'inciter les femmes à pratiquer de l'activité physique qui reste la recommandation clé pour la

## 1<sup>re</sup> course féminine contre le cancer du sein

prévention contre cette pathologie cancéreuse. Cet événement est aussi une occasion pour sensibiliser les femmes quant à l'importance du diagnostic précoce et accompagner celles atteintes par cette maladie.

Il est bon de noter qu'une conférence de presse est prévue, aujourd'hui, à 10h00 au niveau de la salle de conférence du comité olympique pour annoncer la course et signer un contrat (association/fédération) de partenariat pour enregistrer cette course officiellement sur le calendrier de la Fédération. Pour l'association El Amel, le dépistage précoce constitue toujours

l'une des armes les plus efficaces de la lutte contre le cancer du sein.

Pourtant, détectée à un stade précoce, cette maladie redoutable peut non seulement être guérie dans plus de 90% des cas mais aussi être soignée par des traitements moins agressifs. Il est recommandé de faire un dépistage tous les deux ans, à partir de 40 ans. Celui-ci est dans la plupart des cas réalisé grâce à une mammographie qui permet de détecter, avant tout symptôme, 90% des cancers du sein. Par la suite, une échographie peut s'avérer nécessaire pour confirmer le diagnostic.

## Le rédacteur en chef du quotidien «Tribune des lecteurs» Mahdi Maloufi n'est plus

Le rédacteur en chef du quotidien francophone «Tribune des lecteurs», Mahdi Maloufi, est décédé lundi à Alger à l'âge de 51 ans des suites d'une crise cardiaque, a-t-on appris auprès de ses collègues. Ancien journaliste de l'agence nationale Algérie presse service (APS), le défunt était marié et père de 6 enfants. Connu pour sa droiture et son intégrité, ses collègues et amis gardent de lui le souvenir d'un vrai professionnel dévoué à son métier. L'enterrement aura lieu demain, mardi, au cimetière de Garidi (Kouba-Alger).



### Condoléance

Le directeur général, les cadres dirigeants et l'ensemble des personnels de DK News profondément affectés par le décès de leur très regretté confrère Mahdi Maloufi, rédacteur en chef du journal «Tribune des lecteurs» présentent à la famille du défunt et à ses collègues du journal «La tribune des lecteurs» leurs sincères condoléances.

*A Allah nous appartenons,  
à Lui nous retournons.*